Nations Unies S/PV.8989

Conseil de sécurité

Soixante-dix-septième année

Provisoire

8989e séance
Mardi 8 mars 2022, à 9 heures
New York

Présidente :	Mme Almheiri/M. Abushahab	(Émirats arabes unis)
Membres :	Albanie	M. Hoxha
	Brésil	Mme Espeschit Maia
	Chine	M. Zhang Jun/Mme Gui Dan
	États-Unis d'Amérique	Mme Thomas-Greenfield
	Fédération de Russie	M. Kuzmin
	France	Mme Broadhurst Estival
	Gabon	Mme Ngyema Ndong
	Ghana	Mme Oppong-Ntiri
	Inde	M. Verma
	Irlande	M. Coveney
	Kenya	M. Kiboino
	Mexique	Mme Delgado Peralta
	Norvège	Mme Juul
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Dame Barbara Woodward

Ordre du jour

Les femmes et la paix et la sécurité

L'inclusion et la participation économiques des femmes, outils essentiels d'instauration de la paix

Lettre datée du 1er mars 2022, adressée au Secrétaire général par la Représentante permanente des Émirats arabes unis auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2022/175)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (http://documents.un.org)

Document adapté

Merci de recycler

La séance est ouverte à 9 h 15.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Les femmes et la paix et la sécurité

L'inclusion et la participation économiques des femmes, outils essentiels d'instauration de la paix

Lettre datée du 1er mars 2022, adressée au Secrétaire général par la Représentante permanente des Émirats arabes unis auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2022/175)

La Présidente (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants des pays suivants à participer à la présente séance : Afrique du Sud, Allemagne, Argentine, Bahreïn, Bangladesh, Barbade, Canada, Chili, Costa Rica, Égypte, Équateur, Géorgie, Grèce, Guatemala, Indonésie, République islamique d'Iran, Iraq, Israël, Italie, Japon, Jordanie, Liban, Liechtenstein, Malaisie, Maldives, Malte, Maroc, Népal, Pakistan, Pérou, Pologne, Portugal, Qatar, République dominicaine, République tchèque, Sri Lanka, Suisse, Suède, Thaïlande, Turquie, Ukraine, Uruguay et Viet Nam.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnalités ci-après, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : Mme Sima Bahous, Directrice exécutive d'ONU-Femmes ; Mme Kristalina Georgieva, Directrice générale du Fonds monétaire international ; et Mme Moussokoro Coulibaly, intervenante de la société civile.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite également S. E. M. Silvio Gonzato, Chef adjoint de la Délégation de l'Union européenne auprès de l'Organisation des Nations Unies, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2022/175, qui contient une lettre datée du 1er mars 2022, adressée au Secrétaire général par la Représentante permanente des Émirats arabes unis auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant une note de cadrage sur la question à l'examen.

Je donne maintenant la parole à Mme Bahous.

Mme Bahous (*parle en anglais*) : Je remercie S. E. Mme Mariam Almheiri, Ministre des changements climatiques et de l'environnement des Émirats arabes unis, et S. E. l'Ambassadrice Lana Nusseibeh pour leur leadership et pour avoir inscrit, à titre prioritaire, ce débat sur les femmes et la paix et la sécurité à l'ordre du jour du Conseil en cette journée internationale des femmes. Je souhaite à tous et toutes une excellente Journée internationale des femmes.

Lorsque la pandémie a vidé la salle du Conseil il y a presque deux ans, le Secrétaire général a appelé à un cessez-le-feu mondial. On espérait que, face à un ennemi commun, il y aurait un regain de coopération internationale et que, au lieu de dépenser de l'argent pour des armes, nous investirions dans la science, la santé et la protection sociale pour tous, en particulier pour les femmes et les filles.

Au lieu de cela, il y a eu plus de dépenses militaires, plus de coups d'État militaires, plus de prises du pouvoir par la force et un système multilatéral poussé dans ses derniers retranchements. Le Conseil a passé les 10 derniers jours à tenir de multiples séances d'urgence sur la situation en Ukraine. Comme l'a dit le Secrétaire général, les gens réclament la paix. Nous devons donner une chance à la paix.

Nous avons également perdu des acquis que nous avions mis des décennies à obtenir, notamment en matière d'égalité des sexes. Il nous reste moins de neuf ans avant 2030, et pourtant nous ne sommes pas en bonne voie d'atteindre les objectifs de développement durable.

La maladie à coronavirus (COVID-19) a entraîné des régressions en ce qui concerne tous ces objectifs, notamment ceux relatifs à l'égalité des genres, à la pauvreté et au climat. La Journée internationale des femmes est un jour propice à la réflexion, ainsi que pour faire renaître l'espoir et intensifier les efforts. Nous avons aujourd'hui l'occasion de faire les choses différemment. À mon avis, il est clair que nous avons besoin d'un nouveau modèle de gouvernance dans ce domaine, plus que jamais.

Un des éléments les moins étudiés de notre programme est la participation des femmes au relèvement économique en tant qu'élément essentiel à la réalisation de la paix. Des études successives montrent qu'investir dans l'autonomisation économique des femmes apporte d'énormes dividendes en termes de paix et de prospérité, et que les pays dans lesquels les femmes

sont économiquement marginalisées et exclues de la population active risquent davantage d'entrer en guerre. Nous savons qu'il est plus probable que les femmes dépensent leurs revenus pour subvenir aux besoins de leurs familles et contribuent davantage au relèvement, et pourtant, la reconstruction et les investissements à grande échelle après les conflits sont dominés par les hommes, qui en sont de loin les principaux bénéficiaires, alors que l'exclusion, la discrimination et des normes de genre obsolètes empêchent les femmes d'accéder à l'emploi, à la terre, à la propriété, au crédit, à la technologie et d'hériter. On retrouve ce scénario dans toutes les zones et situations de conflit inscrites à l'ordre du jour du Conseil de sécurité.

En Afghanistan, nous sommes à juste titre préoccupés par la situation concernant l'aide humanitaire et le gel des avoirs, mais l'une des conséquences d'un nouvel apartheid fondé sur le genre est que le taux d'emploi des femmes a chuté depuis la prise du pouvoir par les Taliban. Au Yémen, qui est en proie à la pire situation d'urgence humanitaire au monde, si les disparités en matière de participation des femmes au marché du travail avaient été éliminées, le produit intérieur brut aurait augmenté de 27 %. Plus de la moitié des pays fragiles et touchés par des conflits qui bénéficient d'un appui de la Banque mondiale se trouvent en Afrique subsaharienne, où les pertes économiques liées aux inégalités entre hommes et femmes s'élèvent à 2 500 milliards de dollars. Peu de pays touchés par des conflits disposent de données sur l'accès des femmes à la propriété foncière, mais les données disponibles montrent que le taux reste très faible. Au Mali, il n'est que de 3 %.

En Haïti, où plus de 45 % des ménages sont dirigés par des femmes, la pandémie a provoqué une baisse de 24 % du taux d'emploi des femmes. Pourtant, comme dans nombre d'autres pays, dans l'ensemble, les stratégies visant à faire face aux retombées économiques de la crise ne tiennent pas compte des questions de genre. En Ukraine, les besoins humanitaires se multiplient et augmentent d'heure en heure. Près de 1,5 millions de personnes ont fui, en majorité des femmes et des enfants. Là encore, il existe un risque de régression pour ce qui est des droits des femmes et de leur accès à l'emploi et aux moyens de subsistance.

Beaucoup de militantes qui ont été invitées à prendre la parole au Conseil de sécurité nous ont dit que le secteur privé et les acteurs privés, y compris les entreprises multinationales, font souvent partie du problème alors qu'ils pourraient contribuer à le régler. C'est le cas non seulement pour les industries extractives et les grandes entreprises agro-industrielles, mais également de plus en plus pour les plateformes de télécommunications. Elles ont un rôle important à jouer pour faciliter l'inclusion et prévenir les discours de haine et les représailles ciblées.

La solution est donc évidente. Nous devons renforcer la collaboration, l'application du principe de responsabilité et le sens des responsabilités partagées. Le Conseil de sécurité peut mettre davantage l'accent sur l'inclusion économique des femmes. Certaines des résolutions qui évoquent plus en détail la question des femmes et de la paix et de la sécurité, notamment les résolutions sur la République centrafricaine et la République démocratique du Congo, comportent plusieurs paragraphes sur la sécurité économique, les questions de développement et l'exploitation illégale des ressources naturelles, qui, d'une manière générale, ne prennent pas en compte les questions de genre. Le Conseil de sécurité pourrait utiliser ces résolutions pour appeler à une participation et à une inclusion véritables des femmes non seulement dans les domaines de la consolidation de la paix, de la prévention des conflits et du relèvement, mais également en ce qui concerne la prise de décisions, ainsi que pour ce qui est de donner la priorité aux entreprises dirigées par des femmes, aux femmes qui occupent des postes de première ligne et l'appui à l'économie des services à la personne dans le cadre de toutes les initiatives de reconstruction et de relèvement.

Je me félicite de l'accent qui a été mis aujourd'hui sur le rôle du secteur privé et des partenariats entre les secteurs privé et public en tant que domaine d'innovation qui n'a pas été suffisamment exploité. Je souhaite mentionner deux exemples d'initiatives mondiales dans le domaine des femmes et de la paix et de la sécurité concernant lesquelles nous invitons le secteur privé à jouer un rôle plus important dans les activités de consolidation de la paix menées par des femmes.

Un exemple est le Fonds pour les femmes, la paix et l'action humanitaire, qui a financé plus de 500 organisations de femmes dans plus de 26 pays depuis 2016. Je me félicite que M^me^ Coulibaly se joigne à nous aujourd'hui depuis le Mali pour partager sa perspective précieuse en tant que partenaire du Fonds. Nous déployons des efforts considérables pour impliquer le secteur privé, autant les donateurs que les partenaires à titre gracieux, mais il est possible de faire

beaucoup plus pour multiplier par cinq les fonds alloués aux organisations de femmes dans les situations de crise d'ici à 2030, comme l'a demandé le Secrétaire général.

Deuxièmement, dans le cadre du Forum Génération Égalité, nous avons maintenant le Pacte sur les femmes, la paix et la sécurité et l'action humanitaire, une initiative multipartite qui vise à faire avancer les choses dans ce domaine au cours des cinq prochaines années. Il a notamment pour objectifs le renforcement des mécanismes de protection sociale, la promotion d'entreprises sociales appartenant à des femmes, la lutte contre les lois et les pratiques discriminatoires qui entravent l'autonomisation économique des femmes et la prise en compte de l'égalité des genres en tant que priorité dans le cadre des stratégies nationales, régionales et mondiales de paix et de développement. Le Pacte compte 158 signataires à ce jour, dont plusieurs membres du Conseil. Nous devons cependant faire davantage pour approcher les banques multilatérales de développement et le secteur privé.

Les acteurs du secteur privé peuvent contribuer au changement de nombreuses autres façons. S'ils s'impliquent réellement, ils peuvent jouer un rôle positif dans l'instauration d'une paix pérenne pour favoriser la réalisation du programme pour les femmes et la paix et la sécurité.

Nous avons un plan et un dossier de décision à l'appui de l'inclusion économique des femmes. Ce dont nous avons besoin maintenant, c'est la volonté politique de réaliser cet objectif. Je me réjouis de collaborer avec le Conseil sur cette question et d'approfondir nos investissements dans le domaine des femmes et de la paix et de la sécurité.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M^me^ Bahous de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M^me^ Georgieva.

M^me^ Georgieva (*parle en anglais*) : Je présente mes excuses pour ne pas être physiquement présente auprès des membres du Conseil, mais je suis ravie qu'en cette journée internationale des femmes, le Conseil de sécurité ait décidé de mettre l'accent sur le rôle des femmes dans la paix et la sécurité.

Je tiens à saluer tout particulièrement S. E. M^me^ Mariam Akmheiri, qui préside cette séance. Je tiens également à remercier Sima Bahous pour la manière dont elle dirige ONU-Femmes, pour ses excellentes observations et le resserrement de notre collaboration.

Ce que nous faisons aujourd'hui a de l'importance pour les centaines de millions de femmes qui vivent dans des situations de conflit ou des contextes de fragilité. C'est une excellente occasion de réfléchir à la force et à la puissance des femmes face à la guerre et à la destruction. Tragiquement, dans de trop nombreux endroits, cette force est constamment mise à l'épreuve. Je suis de tout cœur avec les femmes qui affrontent les horreurs de la guerre, qui protègent leurs enfants, qui prennent soin des blessés et qui se sacrifient pour leurs pays, leurs communautés et leurs familles. C'est aujourd'hui le sort de nos sœurs ukrainiennes. Nous admirons leur courage. Nous partageons leur douleur. Nous sommes à leurs côtés. Nous les soutenons.

Nous savons que les femmes sont touchées de manière disproportionnée par les effets dévastateurs des guerres, et nous savons également qu'elles sont notre meilleur espoir de paix. Pour reprendre les mots de Zainab Salbi, « la paix, comme la vie, commence avec les femmes. Nous sommes les premières à tracer des chemins de collaboration et d'alliance au-dessus des divisions ».

Je souhaite faire trois observations aujourd'hui.

Premièrement, qu'il s'agisse de conflits, de pandémies ou de crises économiques et financières plus classiques, les crises menacent d'effacer des années de progrès en matière d'égalité des sexes, et donc de ralentir les avancées en matière de développement. Pendant la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), deux fois plus de femmes que d'hommes dans le monde ont perdu leur emploi, en raison du type d'emploi qu'elles occupent, de la perte de protection sociale et, souvent, de l'obligation de s'occuper de leurs enfants ou d'autres membres de la famille – un travail non rémunéré.

Rappelons, pour commencer, que la participation des femmes au marché du travail est inférieure de 20 % à celle des hommes. Nous avons également constaté de considérables pertes d'apprentissage. Selon nos calculs, les générations touchées par la pandémie accuseront de leur vivant des pertes de 17 000 milliards de dollars parce qu'elles n'auront pas atteint le niveau d'éducation consacré. Le sort des filles est plus dramatique. Nous savons que, dans les pays en développement, 20 millions de filles risquent de ne jamais retourner à l'école, ce qui signifie qu'elles n'auront plus jamais, de toute leur vie, accès aux possibilités que peut réserver la vie.

Nous avons également constaté, au cours de la pandémie, que la violence fondée sur le genre est

revenue à la charge. Et nous savons, bien sûr, les graves conséquences socioéconomiques que cela entraîne ; nous avons chiffré ces conséquences.

Mais je veux aussi évoquer le côté positif. Aussi dramatiques que soient ces effets, nous ne devons pas oublier qu'en venir à bout peut se traduire par un influx massif de prospérité pour les pays. Autonomiser les femmes et réduire les inégalités de genre, en particulier dans les contextes fragiles ou de conflit, peut avoir de formidables bienfaits économiques. Si les pays d'Afrique subsaharienne ramenaient les niveaux de violence fondée sur le genre à un point proche de la moyenne mondiale, leur produit intérieur brut pourrait enregistrer une progression à long terme d'environ 30 %, ce qui équivaudrait au bien-être pour tous.

Cela m'amène à mon deuxième point. L'égalité des sexes est cruciale pour la croissance, la résilience et la stabilité socioéconomique. Le fait que les femmes et les filles puissent donner toute la mesure de leur potentiel est extrêmement important. Elles s'en portent mieux, leurs familles s'en portent mieux, leurs pays s'en portent mieux, bref, tout le monde en profite. Notre analyse montre qu'améliorer l'égalité des sexes peut augmenter très sensiblement la croissance économique, renforcer la résilience des familles, des communautés et des pays, rehausser la stabilité financière et réduire les inégalités de revenus. Nous savons que les sociétés où il y a plus d'égalité des sexes ont tendance à mieux résister à la violence et au conflit.

La participation des femmes à la vie socioéconomique, sur un pied d'égalité avec les hommes, est indispensable pour prévenir les conflits et contribuer à sortir de la fragilité. Lorsque les femmes participent aux négociations de paix et aux processus d'édification de l'État, la perspective de renforcer la résilience, d'instaurer une paix durable et de créer des sociétés inclusives et prospères s'améliore nettement. Le Conseil de sécurité a un rôle particulièrement important à jouer pour promouvoir l'inclusion des femmes dans la consolidation de la paix.

Pourtant, les femmes restent trop souvent sous-représentées et exclues des processus décisionnels. Pour y remédier, nous avons besoin de la mobilisation de tous et toutes. Nous avons besoin des organisations internationales, des gouvernements et du secteur privé, comme nous l'avons entendu, si nous voulons avoir une chance d'atténuer la fragilité en comblant les écarts fondés sur le genre, afin d'améliorer les perspectives de développement.

Cela m'amène à mon troisième point : nous avons tous une part de responsabilité, et cela vaut pour l'institution que je dirige, le Fonds monétaire international (FMI). Je tiens à signaler au Conseil que nous nous attachons sans relâche à aider nos membres à concevoir et mettre en œuvre des politiques économiques et financières propres à permettre une résilience et une croissance accrues. Nous nous focalisons sur les dépenses sociales, qui sont un moyen efficace et efficient d'améliorer l'éducation des garçons et des filles, les soins de santé et les protections sociales et, par voie de conséquence, de permettre l'avènement de sociétés plus solides.

Nous pensons qu'une approche adaptée à chaque pays est primordiale. C'est pourquoi dans notre nouvelle stratégie sur les questions de genre, que nous présenterons à notre conseil d'administration au printemps, ainsi que dans notre stratégie pour les États fragiles et touchés par un conflit, que nous présenterons demain au Conseil d'administration du FMI, nous mettons expresséement en avant le rôle de l'égalité des sexes. Nous considérons que les stratégies de mobilisation des pays qui reposent sur les contributions d'une société dans laquelle la voix des femmes est entendue sont un élément majeur pour nous permettre d'aider nos membres à faire face aux facteurs de fragilité tels que les inégalités de genre, les changements climatiques, les déplacements forcés et l'insécurité alimentaire.

Nous sommes très désireux de travailler avec nos partenaires dans les domaines de l'aide humanitaire, du développement, et de la paix et la sécurité ; 25 % de nos membres sont des États touchés par un conflit ou en situation de fragilité. Nous devons travailler avec le Conseil et avec tout le monde pour que le succès soit au rendez-vous dans ces pays.

Je voudrais conclure sur la réflexion suivante. Les femmes et les filles sont elles-mêmes de puissantes agentes du changement. Elles aident la société à passer de la fragilité à la stabilité. Elles sont le socle d'un avenir meilleur pour tous ; nous l'avons constaté dans les processus de paix en l'Irlande du Nord et en Colombie, en passant par des endroits comme le Libéria, où un mouvement de femmes a contribué à mettre fin à la guerre civile.

Je dirais donc à toutes les femmes et à toutes les filles de croire en elles-mêmes et d'oser exprimer tout leur potentiel. Elles ont le pouvoir de forger un avenir plus radieux pour nos sociétés, pour nos économies et

pour notre monde. Le pouvoir que recèlent les femmes est synonyme d'un monde prospère pour tous.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M^me^ Georgieva de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M^me^ Coulibaly.

M^me^ Coulibaly : Je voudrais, à l'entame de mes propos, vous remercier, Madame la Présidente, de m'offrir la possibilité de présenter un exposé au Conseil de sécurité sur de l'importance de l'autonomisation économique des femmes pour la paix et la sécurité et le rôle du secteur privé pour soutenir le rôle des femmes dans la construction de la paix et la stabilité.

Je me nomme Sidibé Moussokoro Coulibaly, et je suis Présidente du réseau des femmes opératrices économiques de la région de Ségou, au Mali. Ce réseau a pour but de promouvoir les droits des femmes et des jeunes femmes et de les aider à se relever économiquement et à s'investir dans les efforts de paix et de cohésion sociale au Mali. Le réseau regroupe 7 847 femmes et travaille avec 120 organisations féminines locales et groupements féminins.

Comme tous et toutes ici le savent certainement, le Mali est confronté depuis 2012 à une crise sécuritaire, institutionnelle et économique aggravée par les conséquences de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Comme dans la grande majorité des conflits, la crise complexe au Mali, qui dure depuis tant d'années, a des conséquences désastreuses sur les conditions de vie des populations, celles de leurs communautés et de leurs familles.

Nous savons que sans développement économique, il n'y a pas de paix durable. Nous savons aussi que l'investissement dans l'autonomisation économique des femmes génère des dividendes sociaux à court et long terme et accroît la participation des femmes dans la prise de décisions et le règlement des conflits. Pendant et après les conflits, il y a une forte augmentation du nombre de ménages gérés par des femmes. C'est grâce à leurs efforts que nos communautés et nos familles sont restées résilientes et solidaires malgré la situation extrêmement difficile.

Et pourtant, les femmes sont toujours tenues à l'écart. Comme la plupart de nos sœurs et filles vivant dans les zones fragilisées par des conflits, nous évoluons dans un contexte où les pesanteurs socioéconomiques sont encore importantes. Les normes sociales et culturelles sont malheureusement utilisées pour justifier les pratiques néfastes contre les droits des femmes.

Les activités et les revenus des femmes opératrices économiques ont diminué et sont instables, et plusieurs d'entre nous avons perdu nos capitaux et nos investissements. Nous avons des difficultés d'accès aux facteurs de production, au financement et aux emplois stables. Ces difficultés sont accentuées par l'insuffisance de ressources financières adaptées aux types d'activités et aux besoins spécifiques des femmes opératrices économiques, surtout dans le contexte de conflit. Tous ces facteurs entravent notre participation à la prise de décisions publiques, y compris celles qui nous concernent.

Ces défis ne nous font pas peur. Nous sommes les piliers de nos familles et de nos communautés. Nous jouons un rôle dans la construction de la paix. Partout où nous sommes actives, nous nous sommes investies pour la cohésion sociale au sein de nos communautés, dans les initiatives locales de résolution des conflits, dans l'accueil des déplacés et des survivantes de la violence fondée sur le genre, dans l'éducation des enfants et dans la sensibilisation à la non-violence et à la paix.

Notre réseau œuvre à faciliter la mise en relation avec les partenaires financiers, dont les banques et les institutions de microfinance, et à assurer un dialogue entre ceux-ci et les femmes afin que leurs services soient mieux adaptés à nos besoins. Le projet de financement des femmes à travers l'organisation de tables rondes avec les institutions financières de la région de Ségou en est un exemple palpable. De 2012 à 2019, ces espaces de dialogue entre les banques et les institutions de microfinance ont permis de faciliter l'octroi de crédits à 200 femmes pour la réalisation de leurs plans d'affaires dans sept localités de la région de Ségou dans les domaines de la transformation des produits agro-alimentaires, de l'agriculture, de la commercialisation et de l'artisanat. Cela a permis à de nombreuses bénéficiaires de sortir du secteur informel pour formaliser leurs activités et intégrer les organisations faîtières du secteur privé.

Grâce à leur confiance en soi et à leur contribution dans leurs familles et dans l'économie locale, elles ont gagné la reconnaissance de leurs communautés. Plusieurs d'entre elles sont désormais membres de comités locaux de développement et de résolution des conflits, de comités locaux sur les questions de genre, ou élues comme conseillères communales dans leurs localités. Cela montre qu'en donnant une voix aux femmes, en leur faisant confiance et en facilitant le

dialogue avec les partenaires financiers, nous pouvons obtenir des résultats probants en mobilisant les ressources disponibles localement.

Nous reconnaissons la contribution de l'ONU aux droits et à l'autonomisation des femmes dans les pays touchés par des conflits, notamment le mien. Nous saluons notamment le Fonds pour les femmes, la paix et l'action humanitaire et ONU-Femmes, ainsi que tous les bailleurs de fonds qui nous accompagnent. Les efforts sont encore insuffisants, mais il faut reconnaître l'importance de l'autonomisation économique des femmes pour la construction de la paix et la protection de leurs droits et de leur dignité. Il faut aussi mobiliser davantage les acteurs nationaux et internationaux du secteur privé pour favoriser leur participation effective au développement économique pour une paix plus inclusive et durable. Car sans l'autonomisation économique, il y aura moins de participation et de leadership de femmes dans la prise de décisions et plus de violence.

Il est impératif que l'autonomisation économique des femmes soit intégrée aux résolutions, aux traités de paix et aux programmes pour une paix durable. Aussi, il est recommandé à l'ONU, à la communauté internationale et aux acteurs du secteur privé de faciliter l'accès des femmes et des organisations de femmes aux financements durables et souples qui tiennent compte du contexte des crises ainsi qu'aux équipements dans les secteurs économiques dans lesquels les femmes sont les plus actives, car l'accès au financement est central pour nous et il peut aussi être facilité par la mise en place de fonds garantie adaptés ; d'accompagner les gouvernements dans le développement et la mise en œuvre de politiques et de programmes qui promeuvent l'autonomisation économique des femmes à travers le développement des entreprises féminines et assurent des facilités fiscales et d'accès aux marchés publics ; d'inclure des consultations périodiques entre les représentants de l'ONU et des organisations de femmes locales, des dirigeantes et des groupes de femmes marginalisées sur le développement de plans sociaux et économiques aux niveaux international, national et local ; d'accompagner le dialogue entre le secteur privé et les organisations de femmes de la société civile afin de mieux comprendre les problèmes structurels auxquels les femmes font face ; de financer la construction de centres multifonctionnels de femmes qui seront des sites de production, de formation, de numérisation et qui répondent aux obstacles à la participation des femmes en offrant des services sociaux tels que des écoles et des garderies pour les enfants, et des services de santé reproductive ; et de financer les activités de plaidoyer des organisations de femmes pour renforcer les mouvements de femmes et leur leadership et influence.

Je lance ce message au Conseil avec la voix du cœur. Si les membres du Conseil veulent soutenir mon pays et instaurer la paix et la stabilité dans le monde, ils doivent aider les femmes à participer à la relance économique pour une paix plus inclusive et durable. Si les femmes ont des revenus et créent des emplois, elles contribueront à prendre en charge leurs familles, à prévenir les conflits, à apaiser les tensions, à dégager un avenir pour les jeunes et à créer les conditions d'une paix et d'un développement solidaires, durables et inclusifs. Le Conseil doit nous aider à avoir une voix là où les décisions se prennent car c'est comme cela que nous allons construire et affirmer notre leadership transformateur pour la paix. Chez nous, à Ségou, on dit qu'on ne peut pas raser la tête de quelqu'un en son absence.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M^me^ Coulibaly de son exposé.

Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de Ministre des changements climatiques et de l'environnement des Émirats arabes unis.

Je suis très honorée de présider le présent débat public, en particulier à l'occasion de la Journée internationale des femmes. Je remercie M^me^ Sima Bahous de son exposé instructif et du travail qu'accomplit ONU-Femmes. Je remercie également M^me^ Kristalina Georgieva et M^me^ Moussokoro Coulibaly de leurs exposés et d'avoir partagé leurs expériences, leur engagement et leursrecommandations concrètes pour permettre à la communauté internationale de renforcer l'inclusion économique des femmes dans les contextes fragiles. Je remercie particulièrement le Fonds pour les femmes, la paix et l'action humanitaire pour sa détermination à faciliter la participation de M^me^ Coulibaly aujourd'hui. Je souhaite la bienvenue à mes collègues ministres et je les remercie de se joindre à nous aujourd'hui.

Comme nous l'avons entendu aujourd'hui, en dépit de progrès importants, des lacunes et problèmes persistent dans la mise en œuvre du programme pour les femmes et la paix et la sécurité, continuant d'entraver la participation pleine et véritable des femmes, sur un pied d'égalité avec les hommes. Les femmes jouent un rôle crucial dans les efforts de secours et de relèvement, mais leur inclusion demeure insuffisante et leur accès aux

perspectives, aux ressources et aux marchés reste limité. D'après les estimations du McKinsey Global Institute, le produit intérieur brut mondial pourrait augmenter de 28 000 milliards de dollars, soit 26 %, d'ici à 2025 si les disparités fondées sur le genre étaient réduites dans la population active et si la présence des femmes était accrue aux postes de direction, mais les femmes sont toujours exclues malgré ce potentiel de croissance vital. Il ne suffit pas que les femmes bénéficient des activités de relèvement durable après un conflit ; elles doivent être aux commandes de la planification, de la prise de décision et de la mise en œuvre du processus, dans tous les secteurs de la société, pour garantir une consolidation durable de la paix.

Depuis l'adoption du texte historique qu'a représenté la résolution 1325 (2000), le rôle que joue le secteur privé dans la promotion des biens collectifs mondiaux a considérablement augmenté. Qu'il s'agisse de lutter contre les changements climatiques, de répondre aux crises humanitaires ou de s'attaquer aux pandémies et autres urgences sanitaires, le secteur privé est un partenaire clef. Il serait contre-productif de minimiser ou de négliger le rôle du secteur privé dans la réalisation des objectifs porteurs de transformation que véhicule le programme pour les femmes et la paix et la sécurité. Les partenariats public-privé peuvent tirer parti de leur rôle multidimensionnel et sans équivalent au sein de la collectivité, non seulement pour améliorer les moyens de subsistance individuels des femmes, leur autonomie et leur autosuffisance dans les contextes fragiles, mais aussi pour renforcer les possibilités qu'ont les femmes de se mobiliser pleinement et véritablement dans leurs communautés, sur un pied d'égalité avec les hommes, et de reconstruire leurs nations.

Les Émirats arabes unis voudraient formuler quatre recommandations à l'intention des États Membres, de l'ONU et du secteur privé, afin de mieux autonomiser et accompagner les femmes dans les situations de conflit.

Premièrement, pour reconstruire des sociétés équitables, inclusives et durables, les femmes et les filles doivent être au cœur des efforts de réforme économique après un conflit. Il est donc nécessaire d'inclure davantage les femmes et les organisations de femmes dans la conception des plans de relèvement économique, d'adopter des cadres juridiques et réglementaires qui leur sont favorables et de définir des critères propres à inciter une allocation de ressources favorisant l'inclusion économique des femmes. En tant que membre fondateur de l'initiative de financement des femmes chefs d'entreprises, un fonds d'affectation spéciale multidonateur, les Émirats arabes unis ont contribué à hauteur de 50 millions de dollars pour aider quelque 300 000 cheffes d'entreprises à accéder aux financements, aux marchés et aux réseaux dans des pays tels que l'Iraq, le Yémen et l'Éthiopie.

Deuxièmement, toutes les parties prenantes concernées doivent mieux comprendre leurs interactions et en tirer meilleur parti. Par exemple, les États Membres, l'ONU et les organisations locales de femmes peuvent jouer un rôle capital pour mettre en relation le secteur privé et les femmes des communautés touchées par un conflit. Ils peuvent veiller à ce que les délégations commerciales, les tables rondes d'entreprises et les conventions incluent des représentants du secteur privé, avec des femmes issues des zones touchées par la crise qui souhaitent devenir cheffes d'entreprise. Les plateformes multipartites, telles que le Pacte sur les femmes, la paix et la sécurité et l'action humanitaire du Forum Génération égalité, pourraient étayer ces liens à l'échelon local et régional.

Troisièmement, puisque le secteur privé bénéficie de sociétés stables et pacifiques, il s'ensuit qu'il doit également contribuer à l'avènement de telles sociétés. Le secteur privé peut, de fait, jouer un rôle en intégrant des possibilités d'entrepreneuriat social, ce qui garantirait que les activités du secteur privé servent les intérêts des communautés. Cela doit inclure la participation pleine et véritable des femmes, sur un pied d'égalité avec les hommes, car elle est une clef de voûte pour des sociétés pacifiques et durables.

Enfin, nous devons veiller à ce que les femmes bénéficient, à l'égal des hommes, d'un accès à tous les services leur permettant de participer à l'économie. Ensemble, les secteurs public et privé offrent un large éventail de ressources qui favorisent l'inclusion économique des femmes, notamment l'accès aux technologies numériques, le renforcement des capacités en matière de connaissances financières et l'enseignement professionnel. Tout au long de ces deux dernières années marquées par la pandémie, nous avons constaté une fois de plus que la technologie est une passerelle vers les espaces et marchés publics. La fracture numérique menace de compromettre ces possibilités. Nous devons faire en sorte que les femmes aient accès à cet outil crucial pour assurer leurs moyens de subsistance.

En guise de conclusion, la consolidation de la paix offre une occasion inégalée de réévaluer les priorités, de redéfinir les contrats sociaux des communautés ravagées par un conflit et de promouvoir des initiatives porteuses de changement social. Ce n'est pas une question qui peut être traitée par des gouvernements, des institutions multilatérales ou des entreprises agissant individuellement. Il doit s'agir d'un effort collectif, déployé avec cohérence. Les Émirats arabes unis attendent avec intérêt de poursuivre cette discussion avec nos intervenantes, les autres États Membres, le secteur privé et toutes les parties prenantes concernées.

Je reprends à présent mes fonctions de Présidente du Conseil.

Je donne la parole au Ministre des affaires étrangères et de la défense de l'Irlande.

M. Coveney (Irlande) (*parle en anglais*) : C'est pour moi un plaisir, Madame la Présidente, de me joindre à vous en cette journée internationale des femmes qui a lieu durant la présidence émirienne du Conseil de sécurité. Nous félicitons les Émirats arabes unis, ainsi que le Niger, l'Albanie et la Norvège, de poursuivre l'initiative de la présidence en faveur des femmes et de la paix et de la sécurité que l'Irlande avait lancée avec le Kenya et le Mexique l'an dernier. Le fait que les membres du Conseil continuent de se focaliser sur le programme pour les femmes et la paix et la sécurité réaffirme son importance primordiale pour la paix et la sécurité internationales. Il est impératif que les membres collaborent si nous voulons préserver et faire avancer ce programme.

Je remercie également les intervenantes : M^me^ Coulibaly, dont l'exposé sur son action sur le terrain était éclairant ; M^me^ Bahous, Directrice exécutive d'ONU-Femmes ; et M^me^ Georgieva, Directrice générale du Fonds monétaire international.

Les yeux du monde entier sont actuellement braqués sur l'Ukraine et nos pensées vont à la population ukrainienne, notamment les femmes et les filles vulnérables qui, face aux difficultés et traumatismes exceptionnels qu'elles subissent, doivent se blottir les unes contre les autres dans des abris antiaériens de fortune, sont prises au piège dans des villes rudoyées par la guerre, sont déplacées en Ukraine pour fuir le conflit et la violence, ou ont été contraintes de franchir les frontières par centaines de milliers. La Fédération de Russie, en décidant de se livrer à une attaque injustifiée et illégale qui viole la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine, a déclenché en Europe une catastrophe humanitaire comme nous n'en avions pas vu depuis de très nombreuses décennies. L'Irlande condamne avec force cette nouvelle invasion de l'Ukraine par la Fédération de Russie, en violation flagrante de la Charte des Nations Unies et des principes fondamentaux du droit international.

Nous sommes résolument solidaires du peuple ukrainien. Aujourd'hui, à l'occasion de la Journée internationale des femmes, nous voulons que les femmes et les filles d'Ukraine sachent que nous rendons hommage à leur résilience et à leur courage. Ce conflit a des répercussions graves et disproportionnées sur elles. Nous sommes à leurs côtés, aujourd'hui et à l'avenir.

La communauté internationale et, en particulier, le Conseil ont la responsabilité d'agir pour faire respecter les droits de toutes les femmes exposées à des risques en raison d'un conflit, où que ce conflit puisse avoir lieu. Nous ne devons jamais oublier ni minimiser ce devoir.

Le thème du débat d'aujourd'hui est important, et je voudrais axer mon intervention sur trois points : premièrement, le respect des engagements que nous avons pris dans le cadre du programme pour les femmes et la paix et la sécurité ; deuxièmement, la collaboration pour atteindre ces objectifs ; et troisièmement, le renforcement du pilier des secours et du relèvement dudit programme.

Premièrement, pour tenir la promesse que représente la résolution 1325 (2000), nous devons protéger et renforcer le programme pour les femmes et la paix et la sécurité. Soyons clairs : les droits des femmes sont des droits fondamentaux. Ils sont universels, interdépendants et indivisibles. Le débat d'aujourd'hui nous rappelle le fossé qui sépare toujours les objectifs consacrés par le programme et la réalité que nous constatons sur le terrain. Ce fossé s'est encore creusé pendant la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et même après. Les femmes supportent des charges disproportionnées dans tous les domaines, comme viennent de nous le rappeler les intervenantes, et nous savons que l'autonomisation économique des femmes n'est réellement réalisable que si elle s'accompagne d'une autonomisation politique et sociale.

Nous devons admettre que promouvoir la participation économique des femmes n'est pas une panacée. Vingt et un ans plus tard, le programme pour les femmes et la paix et la sécurité est sérieusement

mis à mal dans son essence même, y compris à la table du Conseil.

Nous sommes réunis ici à l'occasion de la Journée internationale des femmes. À la même date l'an dernier, le Mexique et l'Irlande avaient organisé ensemble une réunion tenue selon la formule Arria sur la nécessité de garantir une participation pleine, égale et véritable des femmes aux processus de paix dirigés par les Nations Unies. Il en était ressorti le message clair que les femmes devaient être associées directement et concrètement aux processus politiques et de paix dirigés par les Nations Unies.

L'année écoulée a bien montré que nous n'avions pas encore atteint cet objectif. Malheureusement, les défenseurs et défenseuses de l'égalité se battent toujours pour abattre les barrières sociales et structurelles qui empêchent les femmes d'occuper la place qui leur revient de droit à la table des négociations et dans la prise de décisions.

Il est choquant de constater que la violence sexuelle liée aux conflits reste une arme de guerre qui est employée de manière délibérée. Les survivantes et survivants ont toujours le plus grand mal à obtenir justice et à ce que leurs droits soient défendus dans les situations post-traumatiques. Nous savons combien les avancées, y compris économiques, peuvent être vite anéanties quand le vent tourne en politique.

Aujourd'hui, il nous suffit de voir la façon dont les Taliban rabotent progressivement les droits des femmes en Afghanistan. Une fois de plus, les femmes sont forcées de défendre bec et ongles leurs droits fondamentaux : leur droit au travail, à l'éducation, leur droit de participer à la vie civile et publique et même de se déplacer librement dans leur propre pays, tout cela en se heurtant constamment à la violence et à l'intimidation.

En vérité, les Taliban ne tiennent pas leur promesse de protéger les droits des femmes et ignorent les appels de la communauté internationale à respecter ces droits. Malgré cela, les femmes qui oeuvrent localeement à la paix, les défenseuses des droits humains et les autres Afghanes continuent de lutter pour leur droit d'être entendues et de participer, s'exposant parfois à de graves dangers en affirmant ces droits.

L'Irlande n'aura de cesse de saisir toutes les occasions de mieux faire entendre la voix des Afghanes. Nous devons tenir compte de ce qu'elles disent, notamment dans le cadre des négociations en cours sur un futur mandat des Nations Unies en Afghanistan, et nous ferons notre part en ce sens.

Le présent débat est le troisième sur les femmes et la paix et la sécurité depuis octobre. Conjugué aux initiatives de la présidence du Conseil, il porte vraiment la promesse qu'ensemble nous pourrons renforcer ce programme. C'est crucial pour opérer la transformation promise par la résolution 1325 (2000).

Deuxièmement, les progrès véritables ne se produisent pas dans le vide. Ils nécessitent de mobiliser toutes les parties prenantes. Le Pacte sur les femmes, la paix et la sécurité et l'action humanitaire, dont l'Irlande et les Émirats arabes unis font partie du Conseil d'administration, illustre cet impératif.

L'Irlande est en faveur d'une coopération plus étroite entre le Conseil de sécurité, la Commission de consolidation de la paix, le Pacte sur les femmes, la paix et la sécurité et l'action humanitaire et l'ensemble des autres initiative et organes qui œuvrent à la promotion de l'égalité des sexes et des droits des femmes. Nous appuyons sans réserve le travail du Fonds pour la consolidation de la paix. C'est un instrument très efficace, bien que trop modeste. Nous recommandons une augmentation de la part de l'investissement du Fonds dans les initiatives tenant compte des questions de genre.

Nous nous félicitons par ailleurs de la collaboration croissante entre les organismes des Nations Unies et les institutions financières internationales sur les activités de consolidation de la paix. La nouvelle stratégie du Fonds monétaire international en faveur des États fragiles et touchés par un conflit sera un élément important de ces efforts.

Troisièmement, les secours et le relèvement au lendemain d'un conflit sont essentiels pour bâtir une paix durable. L'Irlande sait d'expérience que le relèvement au lendemain d'un conflit requiert des mesures fermes et concrètes. Le traumatisme et les effets de la violence ne disparaissent pas comme par enchantement avec la mise en place d'un cessez-le-feu ou la signature d'un accord de paix.

Nous devons aider les femmes à dépasser la douleur et les blessures du conflit et à s'en relever. Pour leur donner les moyens de se libérer de leur traumatisme, il est indispensable de leur apporter un appui financier et de leur garantir un accès à la justice et aux services de santé. Cela inclut un accès à des services complets en matière de santé sexuelle et procréative et aux droits

y afférents. Des groupes comme le Fonds pour les femmes, la paix et l'action humanitaire accomplissent déjà un travail capital dans ce domaine.

Nous voyons aussi que les partenariats public-privé peuvent être d'une grande utilité pour les secours et le relèvement, ainsi que vous venez de le mentionner, je crois, Madame la Présidente. Nous devrions nous attacher davantage à les intégrer dans nos propres interventions. Il nous faut également un financement pour alimenter l'autonomisation économique des femmes. Le financement de microentreprises appartenant à des femmes et l'octroi de bourses d'enseignement sont de nature à favoriser un vrai changement.

Les organisations de femmes locales et les artisanes de la paix qui opèrent au niveau des communautés jouent aussi un rôle capital. Nous, communauté internationale, devons être à leurs côtés et les appuyer. Ce faisant, on aide les femmes à s'assurer le rôle actif qui leur revient de droit dans la vie politique, sociale et économique. Cependant, il nous faut veiller à ce que cet appui vienne de toute la société, y compris les gouvernements nationaux.

L'Europe a été plongée dans la guerre, et nous entendons un appel général à la paix. Nous savons que la paix durable n'est pas possible sans les femmes. La question aujourd'hui n'est pas de savoir si, mais comment, au Conseil de sécurité, nous pouvons faire en sorte que les femmes jouent un rôle plein, véritable et sur un pied d'égalité avec les hommes dans la paix et la sécurité internationales. Le vent peut tourner dans le sens d'un monde plus égal si la volonté politique est là. Je pense qu'elle l'est. Nous qui sommes à cette table avons la responsabilité d'agir pour que le monde ne fasse pas marche arrière et que les progrès des récentes décennies ne soient pas annulés. Il faut que les promesses du programme soient traduites dans les faits.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la Représentante permanente des États-Unis d'Amérique et membre du Cabinet du Président Biden.

M^me^ Thomas-Greenfield (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je vous souhaite la bienvenue, Madame la Présidente, et vous remercie de nous avoir réunis ici aujourd'hui pour débattre de cette question essentielle. Je souhaite la bienvenue à tous les ministres et invités qui sont avec nous aujourd'hui, et je me réjouis de voir autant de femmes autour de la table. Je remercie nos intervenantes pour leurs observations fortes, perspicaces et éclairantes.

Malheureusement, il est impossible de parler du programme pour les femmes et la paix et la sécurité sans évoquer, comme l'ont fait remarquer la Directrice générale du Fonds monétaire international, M^me^ Georgieva, et le Ministre irlandais des affaires étrangères Coveney, les terribles conséquences pour les femmes de la guerre injustifiable que la Russie a choisi de lancer, sans avoir été provoquée, contre le peuple ukrainien. Comme dans les autres conflits, les femmes sont forcées de faire des choix inimaginables, forcées de fuir leur foyer à cause des menaces de violence imminente tout en continuant de s'occuper de leur communauté, de leur famille et de leurs proches.

Nous devons tout particulièrement reconnaître la douleur extraordinaire des mères en ces temps effroyables : les mères obligées d'accoucher dans des abris antiaériens ; les mères contraintes de faire monter leurs enfants, seuls et terrifiés, dans des trains bondés qui quittent le pays ; la mère qui cherche partout la couverture bleue tachée de sang qui enveloppait son nourrisson de 18 mois, tué par les bombes russes. Toutes les personnes présentes ont vu les images de leur douleur.

Bien sûr, nombre de femmes se rassemblent courageusement pour défendre leurs maisons, leur communauté et leur pays, et nous nous tenons à leurs côté aujourd'hui, comme chaque jour. Les femmes sont à la tête des efforts déployés par l'Ukraine pour traverser la nouvelle catastrophe humanitaire que la Russie a déclenchée, tout comme elles ont joué un rôle essentiel pour bâtir une société démocratique en plein essor au cours des huit dernières années dans le pays.

Si jamais la Russie fait le choix de revenir au dialogue et à la diplomatie, il faut que les femmes continuent de participer véritablement et systématiquement. Après tout, nous savons que leur participation pleine et véritable, sur un pied d'égalité avec les hommes, n'est pas seulement un impératif moral ; elle accroît aussi les chances d'obtenir une paix durable à long terme.

La participation des femmes est essentielle pour les économies en croissance. Notre approche de l'autonomisation économique des femmes doit tenir compte de l'évolution du contexte du marché du travail, et nous devons collaborer avec le secteur privé, ainsi

que d'autres partenaires, pour y assurer aux femmes un accès total et véritable, aujourd'hui comme demain.

On ne peut simplement pas espérer pouvoir concourir avec le reste du monde quand on se prive de la moitié de sa main-d'œuvre, et pourtant les femmes sont encore tenues, de force, à l'écart des milieux professionnels. Cette attitude devrait être un vestige du passé, mais je me souviens l'avoir vue de mes propres yeux.

J'ai intégré le service diplomatique des États-Unis en 1982, à une période où le Département d'État faisait face à deux procès qui me touchaient directement : l'un pour avoir exclu les Noirs et l'autre pour avoir exclu les femmes. Près de 40 ans plus tard, les personnes noires et les femmes sont activement encouragées à présenter leur candidature au Département d'État et sont recrutées dans ses services. Les résultats sont remarquables, et cela nous a rendus bien plus forts.

Malgré cette évidence, aujourd'hui encore, les femmes sont confrontées partout dans le monde à l'exclusion économique. Cette exclusion est particulièrement grave dans les pays fragiles et touchés par des conflits. Or, ce sont précisément ces pays et ces économies qui ont le plus besoin de la participation pleine, égale et véritable de l'ensemble de leur main-d'œuvre. Des études ont montré que le nombre de femmes en âge de travailler qui occupent un emploi rémunéré dans le monde est d'environ 30 millions inférieur à celui des hommes. Les femmes qui exercent un travail rémunéré sont souvent engagées dans des activités mal rémunérées et à faible rendement, et très peu de femmes se voient offrir l'accès et les ouvertures pour devenir entrepreneurs et propriétaires d'entreprises.

Non seulement les femmes sont extrêmement sous-représentées et exclues des possibilités économiques dans les pays fragiles et touchés par les conflits, mais leur accès aux institutions financières reste également très limité. Les effets de la maladie à coronavirus (COVID-19) ces deux dernières années ont rendu ce constat encore plus évident. De telles pratiques bloquent l'accès des femmes au capital. Elles rendent souvent les femmes dépendantes de tiers pour accéder à des fonds, y compris à ceux qu'elles ont elles-mêmes générés. Ces pratiques discriminatoires qui sont contraires à l'inclusion économique des femmes ne les privent pas seulement de leurs droits fondamentaux, elles sapent aussi profondément les efforts visant à bâtir des sociétés fortes, sûres et prospères.

Accorder aux femmes l'accès au capital, aux services financiers et à des possibilités d'emploi n'est pas seulement un impératif moral, cela crée aussi une richesse et une résilience sociétales, qui, à leur tour, engendrent une paix et une sécurité pérennes. Par exemple, au Sénégal, nous avons favorisé la résilience économique et la résistance à la radicalisation en donnant des moyens d'action économiques à 5 000 petits exploitants ruraux, dont 60 % étaient des femmes. Ces femmes avaient été exposées à l'extrémisme violent, mais étaient mieux à même d'y résister, parce qu'elles voyaient qu'il y avait une meilleure voie à suivre.

C'est ce genre d'approche que nous devons reproduire à plus grande échelle, et nous devons associer de tels programmes à des plans clairs afin de lutter contre la violence fondée sur le genre et d'améliorer la sécurité et l'égalité d'accès aux secours et à l'aide au relèvement, ainsi que les possibilités pour les femmes et les filles. Cela est d'autant plus urgent, compte tenu du conflit dans lequel tant de femmes ont été plongées en Ukraine. Et, même si nous mettons l'accent sur l'Ukraine, nous ne pouvons pas détourner les yeux des difficultés auxquelles les femmes se heurtent ailleurs, comme en Afghanistan et en Éthiopie.

Depuis la prise du pouvoir par les Taliban, les femmes afghanes ont vu des décennies de progrès durement acquis être quasiment réduites à néant du jour au lendemain. Nous savons qu'elles font davantage l'objet de menaces de violence, que leur capacité de travailler et de s'éduquer a été largement supprimée et que les refuges et les services de protection et d'aide aux survivants ferment leurs portes.

En Éthiopie et ailleurs, les femmes sont devenues des cibles désignées, le viol étant même utilisé comme une arme de guerre contre elles. Nous ne pouvons fermer les yeux sur cette stratégie atroce. C'est pourquoi les États-Unis restent pleinement déterminés à promouvoir l'application de la résolution 1325 (2000) comme une question de paix et de sécurité internationales. L'exclusion économique, sociale ou politique est contraire à la paix. Nous devons continuer à faire avancer le programme pour les femmes et la paix et la sécurité, parce que c'est moralement juste et parce que ce programme est au cœur de la responsabilité qui nous incombe de maintenir la paix et la sécurité internationales pour toutes et pour tous.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la Vice-Ministre chargée des affaires multilatérales et des droits humains du Mexique.

M^me^ Delgado Peralta (Mexique) (*parle en espagnol*) : Je souhaite chaleureusement la bienvenue à M^me^ Mariam Almheiri, Ministre des changements climatiques et de l'environnement des Émirats arabes unis, et remercie sa délégation d'avoir organisé le présent débat, qui coïncide avec la célébration de la Journée internationale des femmes. Nous remercions également de leurs exposés M^me^ Sima Bahous, Directrice exécutive d'ONU-Femmes, M^me^ Kristalina Georgieva, Directrice générale du Fonds monétaire international, et M^me^ Moussokoro Coulibaly, représentante de la société civile.

Pour commencer, le Mexique exprime sa solidarité avec toutes les femmes et les filles d'Ukraine, dont la vie a été radicalement bouleversée ces dernières semaines par l'invasion de la Russie. Nous sommes conscients de la situation vulnérable de celles qui ont dû quitter leurs foyers et ont été contraintes de chercher refuge dans les pays voisins. De plus, nous sommes préoccupés par les risques qu'elles courent d'être victimes de violences sexuelles et fondées sur le genre.

Nous insistons sur le fait que tout dialogue politique doit garantir la participation pleine, égale et véritable des Ukrainiennes à la prise de décision. Je réaffirme également la priorité que mon pays accorde à l'application d'une approche globale au programme pour les femmes et la paix et la sécurité, étant donné son ancrage dans l'indivisibilité et l'universalité des droits humains et des libertés fondamentales des femmes et des filles dans toute leur diversité, conformément à la résolution 1325 (2000) et aux obligations qui sont les nôtres en vertu de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et d'autres instruments internationaux.

Les efforts qui sont déployés en matière de prévention des conflits, de consolidation de la paix et de reconstruction en vue de parvenir au développement durable partout dans le monde exigent de garantir l'autonomisation économique de toutes les femmes et filles, car elles sont les agents clefs du changement qui permettent de réaliser la croissance économique, de reconstruire le tissu social et de contribuer à la stabilité des sociétés.

Les inégalités socioéconomiques, la persistance de la pauvreté et les nombreuses formes croisées de discrimination et de violence constituent des obstacles structurels à l'égalité des sexes au niveau mondial en limitant l'accès des femmes aux ressources financières, à l'utilisation et à la détention des terres et à d'autres actifs productifs. Ces disparités, qui sont le reflet profond de systèmes patriarcaux et misogynes et d'une répartition inégale du pouvoir dans le monde, contribuent également aux conflits et sont plus marquées dans les contextes précaires.

La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), en particulier, a touché les femmes de manière disproportionnée en raison de la perte d'emplois et, partant, de revenus, en plus d'une surcharge de travaux domestiques non rémunérés qui sont traditionnellement relégués aux femmes et aux filles du fait des normes sociales.

C'est pourquoi tous les efforts en matière de prévention des conflits, de consolidation de la paix et de reconstruction dans le contexte mondial de la reprise après la pandémie doivent être axés sur le genre afin de garantir l'inclusion économique, de réduire les disparités et la ségrégation sur le marché du travail et de créer des emplois décents alliés à un accès à des systèmes de protection sociale complets, y compris des services de santé sexuelle et reproductive, qui sont indispensables à la consolidation d'une paix durable.

À cet égard, nous devons écouter les voix des femmes dans toute leur diversité, en particulier les femmes appartenant à des groupes traditionnellement exclus et marginalisés. Elles doivent être intégrées, sans discrimination d'aucune sorte, aux processus de paix et de prise de décision. Il est inquiétant de constater l'opposition croissante dans diverses parties du monde aux droits des femmes et aux libertés fondamentales telles que leur autonomie physique et corporelle.

J'en veux pour preuve le cas de l'Afghanistan. Durant la crise afghane, le Mexique a joué un rôle actif pour faire face à la situation des réfugiés, conformément à sa longue tradition de solidarité et d'appui aux personnes ayant besoin d'aide humanitaire, notamment les femmes et les filles, qui se sont vu accorder la priorité. Le Mexique a notamment accueilli un groupe de cinq jeunes Afghanes qui faisaient partie de l'Afghan Dreamers Team, ainsi que plusieurs membres de leurs familles. Ce groupe est connu à l'international pour avoir créé des respirateurs pour des patients atteints de la maladie à coronavirus (COVID-19) à partir de pièces détachées automobiles usagées. Ces jeunes femmes bénéficient désormais de bourses pour poursuivre leurs études. Nous avons également accueilli des journalistes, des militantes, des défenseuses de l'environnement, la Présidente de la Commission afghane pour l'accès à l'information et d'autres éminentes représentantes de la société civile afghane.

En ce qui concerne les partenariats entre secteur public et secteur privé pour l'instauration de conditions propices à une paix et une sécurité durables, nous devons avant tout souligner l'importance des actions du secteur privé axées sur le genre, l'intersectionnalité et les droits de l'homme. Voici quelques-unes des actions que nous proposons. Premièrement, des investissements pourraient être réalisés dans les mécanismes financiers existants pour appuyer les organisations de femmes et les défenseuses des droits humains, qui contribuent au climat de stabilité dans leurs communautés. Deuxièmement, il pourrait y avoir un appui aux femmes œuvrant à la consolidation de la paix issues des groupes les plus défavorisés, comme les femmes handicapées, réfugiées, jeunes, chefs de famille et membres de la communauté lesbienne, gay, bisexuelle, transgenre et intersexe. Troisièmement, il faudrait faciliter l'accès des organisations locales de femmes aux technologies numériques, qui peuvent aujourd'hui contribuer à la prévention de la violence et au fonctionnement de systèmes d'alerte rapide. Quatrièmement, la participation de coopératives communautaires de femmes ou d'entreprises dirigées par des femmes aux débats sur la relance économique et la reconstruction après un conflit pourrait être encouragée.

En 2021, le Forum Génération Égalité a lancé le Pacte sur les femmes, la paix et la sécurité et l'action humanitaire, dont le Mexique a été un élément moteur. Outre les États Membres, des organes de l'Organisation des Nations Unies, des organisations régionales, des organisations de la société civile et des organisations privées participent au Pacte. Celui-ci vise à accélérer la mise en œuvre du programme pour les femmes et la paix et la sécurité et l'action humanitaire en développant des actions dans cinq domaines thématiques, notamment la sécurité économique des femmes et leur accès aux ressources et autres services essentiels.

Le Mexique salue également les initiatives et les programmes de relèvement postconflit appuyés par l'ONU pour promouvoir l'autonomisation économique des femmes et leur participation au relèvement économique après un conflit. À titre d'exemples concrets, je citerai l'engagement de la Commission de consolidation de la paix dans la région des Grands Lacs, qui a permis d'accroître le rôle des femmes dans les efforts de consolidation de la paix dans la région, et l'action de la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie, qui a pris des mesures concrètes pour promouvoir l'autonomisation économique des ex-combattantes.

Enfin, l'appui des missions de paix doit garantir que les processus de consolidation de la paix après un conflit incluent les femmes locales, dans toute leur diversité, dans les efforts de secours et de relèvement. Les femmes doivent faire partie des solutions dans les sociétés auxquelles elles appartiennent et contribuer à la vie publique, à la vie politique et à la prise de décisions à tous les niveaux. C'est pourquoi il est plus urgent que jamais de lever les obstacles qui empêchent les femmes de jouir de leurs droits économiques et entravent leur accès aux ressources.

M. Verma (Inde) (*parle en anglais*) : Nous remercions les Émirats arabes unis d'avoir organisé le débat public d'aujourd'hui sur cette question essentielle. Je tiens à remercier S. E. M^me^ Mariam Almheiri, Ministre des changements climatiques et de l'environnement des Émirats arabes unis, de présider cette séance. Nous saluons les éclairages apportés sur cette question par la Secrétaire générale adjointe chargée d'ONU-Femmes, M^me^ Sima Bahous, par la Directrice générale du Fonds monétaire international, M^me^ Kristalina Georgieva, et par M^me^ Moussokoro Coulibaly, intervenante de la société civile.

Alors que nous célébrons aujourd'hui la Journée internationale des femmes, je voudrais commencer par rappeler la contribution exemplaire d'une représentante indienne, Hansa Mehta, à la rédaction de la Déclaration universelle des droits de l'homme. En 1948, elle a insisté pour remplacer la phrase « Tous les hommes naissent libres et égaux » par « Tous les êtres humains naissent libres et égaux ». Ce sont des visionnaires comme elle qui nous ont conduits là où nous sommes aujourd'hui, réunis au sein du Conseil de sécurité pour débattre d'un thème extrêmement important, celui de l'inclusion économique grâce à des partenariats. Cette question est d'autant plus pertinente que l'ordre mondial est encore dans une phase de fragile relèvement après la pandémie.

Nous devons donc redoubler de volonté pour mettre à profit le potentiel de transformation de la résolution 1325 (2001), qui, pour la première fois, établissait un lien entre l'égalité des sexes et le maintien de la paix et de la sécurité internationales et reconnaissait que la participation des femmes était essentielle pour régler les conflits et garantir la paix.

Le parcours de développement de l'Inde a connu une véritable transformation, passant de la promotion du développement des femmes à un développement entièrement dirigé par les femmes, et d'un modèle de

gouvernance exclusivement dirigé par le Gouvernement à un modèle inclusif et multipartite.

En tant que plus grande démocratie du monde, l'Inde offre un modèle incomparable de gouvernance tenant compte des questions de genre. Plus de 1,3 million de femmes élues, qui représentent près de 44 % de l'ensemble des représentants élus, gèrent la prise de décisions politiques au niveau local. L'Inde est l'un des rares pays à avoir eu des femmes à sa tête en tant que chef de l'État, chef de gouvernement, ministre de la défense, ministre des finances et ministre des affaires étrangères.

En ce qui concerne l'autonomisation socioéconomique, la nécessité de concevoir un cadre institutionnel global, notamment juridique, pour permettre l'accès des femmes aux possibilités et partenariats économiques est un préalable indispensable. Les possibilités économiques ne peuvent être considérées indépendamment des autres facteurs socioéconomiques, notamment l'accès à une éducation de qualité. Dans ce contexte, je voudrais mentionner que l'Inde a lancé de nombreuses initiatives axées sur les citoyens afin d'étendre les pratiques de bonne gouvernance au niveau local. À cet égard, les initiatives numériques ont permis de réduire le fossé entre les hommes et les femmes. Nous avons exploité les technologies numériques pour offrir aux femmes un meilleur accès aux services financiers, au crédit, à la technologie et à l'emploi.

Nous avons ouvert des comptes bancaires en ligne pour plus de 445 millions de personnes, dont plus de 55 % de femmes. Pendant la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), cette initiative a permis à près de 200 millions de femmes de bénéficier d'un transfert direct d'allocations. Grâce au programme Mudra, le Gouvernement accorde des prêts sans garantie pour encourager l'entrepreneuriat et l'emploi indépendant. Environ 70 % de ses bénéficiaires sont des entreprises détenues et gérées par des femmes. Les femmes sont donc devenues économiquement autonomes et fournissent également des emplois à d'autres.

Il est essentiel de garantir l'égalité d'accès à l'éducation pour créer ces perspectives économiques. Je me félicite qu'un grand nombre de femmes en Inde décident d'étudier les sciences, la technologie, l'ingénierie, les mathématiques et la médecine. En fait, depuis des décennies, les filles sont plus nombreuses que les garçons dans nos écoles de médecine.

Nous avons maintenant des femmes à des postes de responsabilité importants, non seulement dans les entreprises, mais aussi dans les domaines de la science et de la technologie. Les femmes scientifiques ont joué un rôle essentiel dans la recherche et le développement dans divers domaines, y compris dans le secteur technologique. Les femmes jouent un rôle important pour faire avancer la recherche et les missions spatiales de l'Inde. Environ 27 % des postes de direction clefs de la mission Mars Orbiter étaient occupés par des Indiennes.

Recruter plus de policières et de soldates de la paix peut changer la donne dans le cadre de notre lutte collective contre les conflits. Le Conseil se souviendra peut-être du déploiement par l'Inde, en 2007, de la toute première unité de police constituée exclusivement féminine dans une opération de maintien de la paix des Nations Unies au Libéria. Les 10 années de service de cette unité au Libéria ont permis de multiplier par trois le nombre de femmes recrutées dans la Police nationale libérienne et de réduire globalement la criminalité. Elles ont eu des effets transformateurs salutaires sur le tissu social du pays et ont placé les femmes au premier plan de la prise de décision politique et législative.

Cependant, il convient également de prendre conscience que les femmes souffrent de manière disproportionnée de l'extrémisme violent, des conflits et des attaques terroristes. Cela appelle le Conseil à promouvoir collectivement une approche de tolérance zéro à l'égard du terrorisme. Si nous voulons trouver les solutions durables auxquelles nous aspirons, nous devons impérativement veiller à ce que les femmes continuent à participer aux processus de paix dans les zones de conflit.

Si nous voulons véritablement nous employer à garantir l'autonomisation socioéconomique des femmes, nous devons déterminer quels sont les obstacles à leur participation optimale au processus politique et à la prise de décisions et les éliminer. Ces deux aspects sont indissociables. Et pour favoriser les synergies entre les deux, la démocratie, le pluralisme et l'état de droit sont des conditions préalables indispensables. Dans ce contexte, nous continuons de souligner l'importance d'une gouvernance inclusive et représentative en Afghanistan, qui prévoit la participation véritable des femmes, ainsi que la protection de leurs droits, conformément à la résolution 2593 (2021).

Un cadre normatif solide pour le programme pour les femmes et la paix et la sécurité est un impératif absolu. Nous ne pouvons le renforcer qu'en multipliant

nos partenariats collectifs en faveur d'une plus grande inclusion économique des femmes. Les États Membres doivent prendre des mesures pour garantir l'élimination de la violence à l'égard des femmes et renforcer leur participation aux processus de paix et aux processus politiques, contribuant ainsi à leur inclusion économique.

L'Inde s'engage à collaborer avec tous ses partenaires afin d'œuvrer à l'intégration systématiques des considérations touchant les femmes et la paix et la sécurité en vue de bâtir des sociétés inclusives, pacifiques et résilientes. L'expérience de l'Inde en matière de renforcement du leadership des femmes dans tous les secteurs continuera à guider nos actions.

Dame Barbara Woodward (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je vous souhaite la bienvenue au Conseil, Madame la Présidente, et je vous remercie de présider le débat d'aujourd'hui.

Jusqu'à présent, nos intervenantes et les orateurs et oratrices ont souligné avec éloquence l'importance et la valeur de l'inclusion économique des femmes pour le maintien et la stabilisation de la paix dans les situations d'après conflit. Le débat d'aujourd'hui tombe à point nommé, alors que tentons de nous relever, à l'échelle mondiale, de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), dont les répercussions économiques ont touché de manière disproportionnée les femmes et les filles, et risquent, sans intervention efficace, d'avoir des effets à long terme.

Notre thème d'aujourd'hui porte sur les partenariats. Je voudrais en souligner trois.

Le premier, comme l'a souligné M^me^ Coulibaly, concerne le rôle essentiel du financement. Le Gouvernement britannique s'est engagé à travailler avec les gouvernements partenaires, les sociétés multilatérales et le secteur privé pour aider les femmes dans les pays aux économies fragiles à jouer un rôle dans l'économie, sur un pied d'égalité avec les hommes, à accéder aux avantages du commerce, au niveau mondial, et à nouer des partenariats économiques comme leviers pour l'égalité. Par exemple, en Jordanie, où les femmes sont confrontées aux effets conjugués du conflit, du déplacement et des répercussions de la COVID-19, les programmes de développement du Royaume-Uni fournissent des transferts en espèces aux réfugiées et aux Jordaniennes en situation de vulnérabilité. Plus généralement, le Royaume-Uni et ses partenaires du Groupe des Sept (G7) montrent la voie en mobilisant des investissements publics et privés pour promouvoir l'égalité des genres et combler les lacunes persistantes dans les perspectives économiques des femmes, telles que l'accès aux actifs numériques et financiers.

Par l'intermédiaire du projet Défi 2X : du financement pour les femmes, lancé l'année dernière sous la présidence britannique du G7, le British International Investment et ses partenaires se sont engagés à investir plus de 15 milliards de dollars sur la période 2021-2022 pour promouvoir ce programme dans les pays en développement. Il s'agit notamment d'appuyer les pratiques de travail flexibles, l'accès aux postes de responsabilité, le financement et les produits et services abordables. Toutefois, dans un contexte où seules 25 % des femmes dans les États fragiles possèdent un compte bancaire, nous devons également envisager des interventions novatrices, telles que les microcrédits.

Deuxièmement, nous nouons des partenariats pour promouvoir des politiques destinées à favoriser l'inclusion des femmes et leur participation économique pleine et entière. Nous nous félicitons tout particulièrement du thème « genre et climat » choisi pour la session de cette année de la Commission de la condition de la femme, qui est l'occasion de souligner le rôle que les femmes peuvent jouer pour promouvoir les priorités relatives aux changements climatiques après la Conférence des Parties (COP) à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui s'est tenue à Glasgow, et avant la COP qui se tiendra en Égypte.

En outre, le Royaume-Uni s'est engagé, avec ses partenaires du G7, en faveur de nouveaux objectifs concernant la scolarisation de 40 millions de filles et l'alphabétisation de 20 millions de filles supplémentaires d'ici à 2026. Globalement, nous voulons que toutes les filles puissent bénéficier de 12 années d'enseignement de qualité.

Troisièmement, nous cherchons à renforcer les partenariats, ici, à l'ONU et au Conseil de sécurité, en faveur de l'inclusion socioéconomique et politique des femmes, tout en nous appuyant sur les expériences dont nous avons entendu parler. Je m'associe à d'autres orateurs et oratrices pour souligner les revers particuliers que les Afghanes subissent depuis le mois d'août. Alors que nous discutons du renouvellement du mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, nous donnerons la priorité aux efforts visant à ce que les Afghanes soient à nouveau incluses pleinement et effectivement dans l'économie et la société afghanes.

Le Royaume-Uni se félicite du débat d'aujourd'hui, qui met en avant la raison pour laquelle l'inclusion économique doit faire partie intégrante d'une approche globale du programme pour les femmes et la paix et la sécurité, mais je ne peux terminer mon intervention sans énoncer une évidence. L'inclusion économique ne protège pas contre les balles et les bombes.

Nous avons pu le voir, avec horreur, ces 13 derniers jours, et hier encore, lorsque les bombardements russes ont tué une mère ukrainienne et ses deux enfants, alors qu'ils tentaient de quitter la ville d'Irpin. Ce ne sont pas les premières victimes et, hélas, ils ne seront pas les dernières. Des hommes, des femmes et des enfants, russes comme ukrainiens, continueront de souffrir jusqu'à ce que la Russie mette fin à cette guerre cruelle et non provoquée.

Je vous remercie, Madame la Présidente, d'avoir organisé le débat d'aujourd'hui.

M. Kiboino (Kenya) (*parle en anglais*) : Le Kenya félicite les Émirats arabes unis d'avoir organisé le débat public d'aujourd'hui, qui tombe à point nommé, alors que nous célébrons la Journée internationale des femmes. Nous sommes heureux de vous voir, Madame la Ministre, présider la présente séance.

Nous souhaitons également la bienvenue aux ministres et aux autres invités qui se sont joints à nous aujourd'hui. Nous remercions toutes les intervenantes de nous avoir fait part de leurs vues, en particulier sur les recommandations concernant les outils, les mécanismes et les partenariats nécessaires pour aider les pays en transition et ceux qui sortent d'un conflit à édifier des sociétés plus inclusives, plus sûres, plus équitables et plus durables.

Il ne fait aucun doute que les femmes pâtissent des conflits de manière disproportionnée. Mais les inégalités culturelles et structurelles limitent aussi souvent la capacité des femmes de participer pleinement, effectivement et sur un pied d'égalité avec les hommes aux processus de paix et aux processus économiques au sein de leurs sociétés. C'est pourquoi le Kenya préconise vivement une collaboration stratégique renforcée avec les dirigeants locaux, notamment les réseaux locaux de femmes et les responsables de l'élaboration des politiques, en particulier dans les contextes de transition, afin de garantir la mise en place de mesures tenant compte des questions de genre dans les domaines de la distribution des biens et de l'accès aux perspectives socioéconomiques, aux ressources et aux marchés.

Le Kenya continue de recommander d'investir dans les femmes qui œuvrent à la consolidation de la paix dans les zones fragiles et touchées par un conflit. Par ailleurs, nous continuons à affirmer l'importance de l'inclusion et de l'intégration économiques des femmes, y compris les ex-combattantes, les réfugiées et les victimes de conflits, pour garantir la stabilité, la résilience économique et la cohésion sociale à long terme.

Au niveau national, le Kenya a pu constater l'avantage de disposer d'un cadre de développement, Kenya Vision 2030, qui fonctionne parallèlement à notre stratégie d'autonomisation économique des femmes et à notre indice d'autonomisation des femmes, qui favorisent l'inclusion des femmes dans le développement économique de notre pays.

Au niveau régional, le principe de systèmes financiers inclusifs et la reconnaissance du fait que l'égalité des genres est un pilier essentiel pour promouvoir le développement du continent africain continuent de guider la vision de « l'Afrique que nous voulons ». La nomination, le mois dernier, de M^me^ Nardos Bekele Thomas en tant que première femme Directrice générale de l'Agence de développement de l'Union africaine du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique témoigne de la volonté de l'Union d'accélérer l'autonomisation des femmes.

À l'occasion de la Journée internationale des femmes, l'Union africaine a organisé un débat sur le thème « L'égalité des genres aujourd'hui pour un avenir durable : des solutions innovantes en faveur de l'inclusion financière et économique des femmes africaines ».

Nous exhortons les organes et organismes compétents des Nations Unies à rester attentifs aux conclusions de ce débat, étant donné qu'il porte sur la paix et le développement durables.

Il convient de reconnaître, de célébrer et d'appuyer ces jalons, qui offrent des possibilités importantes de partenariat, non seulement pour l'autonomisation économique et la sécurité des femmes, mais aussi pour la participation des femmes à la mise en œuvre du programme pour les femmes et la paix et la sécurité, notamment s'agissant de ses liens avec la paix et le développement.

Cela étant dit, il reste encore beaucoup à faire. À cet égard, je voudrais brièvement attirer l'attention sur six mesures concrètes que nous jugeons nécessaires pour garantir l'inclusion et la participation économiques

des femmes, qui sont essentielles à la consolidation de la paix.

Premièrement, il faut donner la priorité à l'intégration des femmes dans les cadres économiques nationaux et les industries nationales à des fins de viabilité économique. Cela suppose de mobiliser des ressources, de promulguer des lois et des politiques pertinentes et d'élaborer des programmes clairs et concrets qui promeuvent l'égalité des genres dans tous les secteurs de la vie publique.

Deuxièmement, il convient d'accroître et d'améliorer l'accès aux plateformes numériques pour garantir l'inclusion financière et économique des femmes. Au Kenya, nous avons vu comment les services de technologie financière, tels que les transactions monétaires mobiles, ont renforcé l'équité en matière d'autonomisation économique.

Troisièmement, il faut améliorer la formation technique et professionnelle en nouant des partenariats entre les femmes chefs d'entreprise locales, les organismes œuvrant pour la paix et le développement et les institutions financières internationales et régionales, afin de renforcer la culture financière et l'autonomie économique des femmes au sein de sociétés inclusives et pacifiques.

Quatrièmement, il convient d'apporter une réponse intégrée à la transformation socioéconomique, notamment en faisant participer les femmes à la définition de cadres de financement nationaux intégrés axés sur le financement des priorités nationales en matière de développement durable et des objectifs de développement durable au niveau national.

Cinquièmement, il faut s'assurer que l'analyse est prise en compte dans les discussions sur les politiques nationales et que cette analyse se reflète également dans la formulation des indicateurs de mise en œuvre sur le terrain, en particulier dans le suivi des progrès dans le domaine de l'inclusion et du financement des artisanes de la paix au niveau local.

Sixièmement, il convient de mettre à profit le rôle consultatif de la Commission de consolidation de la paix. À cet égard, le Kenya se félicite de l'avis soumis par la Commission sur les indicateurs de son plan d'action pour sa stratégie relative aux questions de genre. La participation et l'appui de la Commission aux efforts nationaux et régionaux visant à promouvoir les femmes chefs d'entreprise et l'autonomisation économique des femmes font partie des critères importants de la consolidation de la paix et de l'édification d'une nation.

En conclusion, je réaffirme la détermination du Kenya à investir dans la participation pleine et effective des femmes à tous les aspects de la vie publique, conformément aux engagements que nous avons pris dans le cadre du programme pour les femmes et la paix et la sécurité.

M^me^ Ngyema Ndong (Gabon) : Je me réjouis de la tenue de ce débat de haut niveau faisant écho à l'une des priorités du plaidoyer international du Gabon, à savoir la résilience des femmes dans les États fragiles et en situation de conflit, conjuguée au rôle de premier plan que celles-ci doivent jouer à tous les niveaux des processus de paix, de la prévention des conflits au relèvement post-conflit, en passant par les efforts de médiation et de maintien et de consolidation de la paix.

Je remercie M^me^ Sima Bahous, Directrice exécutive d'ONU-Femmes, M^me^ Kristalina Georgieva, Directrice générale du Fonds monétaire international, ainsi que M^me^ Moussokoro Coulibaly. Je ne peux clore ce chapitre sans remercier l'Ambassadeur Biang, un membre très convaincu du mouvement HeForShe.

La thématique qui nous réunit aujourd'hui revêt un intérêt particulier pour mon pays, qui reconnaît que les partenariats trans-sectoriels stratégiques, tant aux niveaux local, régional qu'international, constituent de précieux outils pour faire progresser le programme pour les femmes et la paix et la sécurité, notamment en ce qui concerne l'inclusion économique des femmes et la pleine participation de celles-ci aux efforts de prévention des conflits, de consolidation de la paix et de reconstruction post-conflit.

Il est indéniable que la mobilisation de la communauté internationale en faveur de la reconnaissance des femmes en tant qu'actrices clefs des processus de paix a progressivement atteint une résonance significative. Néanmoins, mon pays demeure préoccupé par le fait que, 21 ans après l'adoption de la résolution 1325 (2000), jalon historique du programme pour les femmes et la paix et la sécurité, les femmes continuent de payer un lourd tribut, particulièrement dans les États fragiles et en situation de conflit.

Le contexte mondial, marqué par une profusion de crises exacerbées par les effets de la pandémie, exacerbe ce constat. Il importe que le plaidoyer en faveur de l'autonomisation des femmes, de leur inclusion économique et de leur participation s'amplifie

à tous les niveaux dans les sphères de leurs sociétés, singulièrement les sociétés en proie aux conflits, et s'étende à toutes les régions du monde.

L'équation cruciale à résoudre dans la plupart des cas demeure celle du manque d'opportunités et de ressources économiques, qui affaiblit bien souvent le rôle et la capacité de leadership des femmes et les empêche de participer pleinement aux différents processus de prise de décisions. Cela ressort clairement du dernier rapport du Secrétaire général de l'ONU sur les femmes et la paix et la sécurité (S/2021/827), qui souligne que dans les pays en proie aux conflits, les femmes, qui représentent une part substantielle du secteur informel, ont été les plus durement touchées par les conséquences économiques de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Cette terrible réalité interpelle à suffisance sur l'ampleur de l'action attendue de la communauté internationale dans le renforcement de la capacité de résilience des femmes à travers leur inclusion économique, étant bien entendu que la lutte contre les inégalités économiques est consubstantielle à la stratégie de prévention des crises et au relèvement économique.

Avec trois femmes d'envergure à la tête de ses plus hautes institutions, en l'occurrence la Première Ministre, la Présidente du Sénat et la Présidente de la Cour constitutionnelle, ainsi que plusieurs autres femmes de valeur dirigeant des départements ministériels clefs, le Gabon est en Afrique l'épicentre du leadership des femmes en tant qu'agentes de changement et artisanes de la paix. Dans mon pays, les femmes sont pleinement impliquées dans le façonnement du destin de la société et constituent les atouts majeurs de la stabilité et de la paix durables qui font l'attractivité du Gabon.

De notre expérience, il découle de façon évidente que le fait de donner aux femmes leur juste place centrale en temps de paix constitue un catalyseur non seulement de leur autonomisation, mais également de la dynamisation des paysages socioéconomiques et politiques, tout en les prédisposant aux modes de règlement pacifique des différends qui pourraient survenir. Le Gabon demeure constant dans son plaidoyer en faveur de l'inclusion, de la participation et du renforcement de la résilience des femmes, pleinement conscient qu'une pleine participation de celles-ci à toutes les étapes des processus de prévention et de résolution des conflits et de consolidation de la paix contribue à une paix durable.

Nous appelons à la poursuite des efforts entamés et consentis à l'échelle aussi bien mondiale, nationale que locale pour une mise œuvre globale et inclusive de la résolution 1325 (2000) et de ses résolutions connexes, ainsi qu'à une meilleure intégration de la dimension de genre dans les efforts de consolidation de la paix. Nous sommes persuadés que le renforcement du partenariat entre l'ONU et les organisations régionales, concernant notamment la coordination de leurs actions sur le programme pour les femmes et la paix et la sécurité, pourra contribuer significativement à une meilleure prise en compte de la dimension de genre dans les réponses aux conflits et dans les mandats des missions de paix des Nations Unies.

Pour terminer, je voudrais souligner à quel point il est fondamental de créer des synergies d'action, d'établir des partenariats stratégiques avec des femmes leaders à tous les niveaux et de créer des mécanismes de financement flexibles pour soutenir les initiatives de consolidation de la paix entreprises par les femmes. En effet, il est bien entendu que promouvoir l'autonomisation des femmes au travers de l'éducation, de l'emploi, et donc de leur inclusion économique, c'est favoriser leur résilience et investir dans la construction d'une paix durable.

M^me^ Broadhurst Estival (France) : Je voudrais tout d'abord saluer l'engagement des Émirats arabes unis en faveur de la mise en œuvre du programme pour les femmes et la paix et la sécurité. Je souhaiterais également remercier la Directrice exécutive d'ONU-Femmes, Sima Bahous, pour sa présence et sa présentation, la Directrice générale du Fonds monétaire international, M^me^ Kristalina Georgieva, ainsi que M^me^ Moussokoro Coulibaly pour leurs témoignages puissants.

En tout premier lieu, je souhaiterais rappeler notre condamnation de l'agression de la Russie contre l'Ukraine et exprimer tout mon soutien et toute ma solidarité vis-à-vis du peuple ukrainien, et tout particulièrement, en ce 8 mars, vis-à-vis des Ukrainiennes, femmes et filles, qui subissent déjà de plein fouet les conséquences de cette guerre tout en œuvrant chaque jour pour permettre à leurs familles et à leur pays d'y faire face.

La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) nous a également rappelé que les droits des femmes et des filles ne sont jamais pleinement acquis. L'impact économique a été particulièrement lourd pour les femmes, très présentes dans les secteurs les plus touchés par la crise ainsi que dans l'emploi informel et dans l'emploi précaire. Il est dès lors essentiel que nos efforts pour reconstruire en mieux s'appuient sur une

participation égale, pleine, substantielle et effective des femmes à l'économie.

En Afghanistan, depuis leur prise de pouvoir par la force, les Taliban multiplient les exactions, notamment à l'encontre des militantes afghanes, ainsi que les violations inacceptables des droits des femmes. L'exclusion des Afghanes de la vie politique, sociale et économique du pays est un affront à la conscience humaine. La France condamne ces exactions et l'éviction des femmes de la vie socioéconomique, et elle apporte tout son soutien à toutes les Afghanes qui se battent pour le respect de leur dignité et de leurs droits. À travers elles, la France rend hommage à toutes les femmes défenseurs des droits qui agissent à travers le monde.

Ces exemples et l'actualité récente nous rappellent qu'on ne peut faire l'économie d'une approche par les droits. Le respect des droits demeure la pierre angulaire du programme pour les femmes et la paix et la sécurité. Nous encourageons à cet égard la mise en œuvre holistique des piliers du programme, associant les droits et l'inclusion économique. Seule cette approche complète peut permettre la construction d'une paix qui soit durable, juste et inclusive.

De son côté, la France continuera de promouvoir une diplomatie féministe, ambitieuse et résolue. Elle continuera de placer la participation et l'inclusion des femmes au cœur de l'ensemble de ses projets de coopération. Lors de notre présidence du Groupe des Sept en 2019, nous avions ainsi soutenu l'entrepreneuriat féminin en Afrique, au travers de l'Initiative pour favoriser l'accès des femmes au financement en Afrique, en association avec le secteur privé. La France promouvra également le suivi des engagements qui ont été pris lors du Forum Génération Égalité, coorganisé avec le Mexique, ONU-Femmes et la société civile.

Nous appelons toutes les parties prenantes à s'engager pour assurer la mise en œuvre du Plan mondial d'accélération pour l'égalité entre les femmes et les hommes et de ses 40 milliards de dollars d'engagements financiers, ainsi que du Pacte sur les femmes, la paix et la sécurité et l'action humanitaire, qui a été mentionné à plusieurs reprises lors des interventions de mes collègues. Au Conseil de sécurité, nous continuerons également de promouvoir activement la mise en œuvre effective du programme pour les femmes et la paix et la sécurité.

M^me^ Espeschit Maia (Brésil) (*parle en anglais*) : Je félicite S. E. la Ministre Mariam Almheiri et la présidence émirienne du Conseil d'avoir organisé ce débat très opportun et pertinent. Je remercie également la Directrice générale du Fonds monétaire international (FMI), M^me^ Kristalina Georgieva, la Directrice exécutive d'ONU-Femmes, M^me^ Sima Sami Bahous, et la représentante de la société civile, M^me^ Moussokoro Coulibaly, de leurs exposés instructifs.

Alors que le monde célèbre aujourd'hui la Journée internationale des femmes, le Conseil de sécurité doit continuer de réfléchir à de nouveaux moyens de faire avancer la mise en œuvre de tous les piliers du programme pour les femmes et la paix et la sécurité. Le Brésil s'est associé au Niger, à la Norvège, aux Émirats arabes unis et à l'Albanie pour témoigner de leur volonté commune de faire du programme pour les femmes et la paix et la sécurité une priorité absolue et de veiller à sa mise en œuvre concrète et tangible.

Nous estimons que les partenariats public-privé peuvent jouer un rôle extrêmement important en stimulant la participation pleine et véritable des femmes, sur un pied d'égalité avec les hommes, à la prévention des conflits, à la consolidation de la paix et à la reconstruction après les conflits, en autonomisant les femmes pour leur permettre d'être des agentes de changement. Selon l'étude *Chemins pour la paix* de la Banque mondiale, l'inclusion économique des femmes, en particulier au sein de la population active, est une stratégie rationnelle et économique de prévention des conflits. En outre, les efforts que déploient les femmes au niveau local montrent que des interventions locales peu coûteuses peuvent jouer un rôle important, y compris en matière de médiation des conflits. L'inclusion économique des femmes est également déterminante dans la reconstruction et le relèvement économique après un conflit, et elle peut être un facteur important de paix durable.

Néanmoins, comme l'a souligné M^me^ Georgieva, les marchés du travail à travers le monde restent divisés en fonction du genre. La proportion de femmes dans la population active reste inférieure à celle des hommes, les écarts salariaux sont élevés, et les femmes sont surreprésentées dans le secteur informel et parmi les populations pauvres. Dans de nombreux pays, des restrictions d'ordre juridique persistent et empêchent les femmes de donner toute la mesure de leur potentiel économique. La recherche montre également que durant les conflits, les femmes peuvent participer davantage

au marché du travail et améliorer ainsi le bien-être de leur foyer. Cependant, une fois le conflit terminé, elles subissent des pressions pour reprendre des activités domestiques telles que la prise en charge des hommes de leur famille blessés ou d'enfants orphelins et pour quitter leur emploi rémunéré.

À plusieurs reprises, des femmes invitées à présenter un exposé au Conseil de sécurité ont plaidé en faveur d'un accroissement du financement des organisations de femmes sur le terrain pour leur permettre d'exprimer pleinement leur potentiel incomparable s'agissant de venir en aide aux femmes et aux filles dans les zones de conflit reculées. ONU-Femmes nous a également rappelé que la planification et le financement des projets ignorent souvent les besoins propres aux femmes et que, depuis des décennies, il existe un déficit d'investissement chronique dans l'autonomisation des femmes, ce qui entrave les progrès dans les domaines des droits des femmes et de l'égalité des genres.

Le Brésil continuera à apporter sa pierre à l'édifice en adoptant une approche tenant compte des questions de genre en matière d'aide humanitaire internationale. Nous estimons que le financement international doit viser à promouvoir l'égalité des genres en tant que moteur d'une paix durable, mais également mettre l'accent sur les initiatives de financement pour garantir la sécurité économique et le bien-être des femmes à long terme. Au Conseil de sécurité, nous pouvons également mettre en place diverses stratégies complémentaires, en commençant par élaborer et revoir soigneusement les mandats de maintien de la paix pour qu'ils soient plus explicites en ce qui concerne la promotion de l'inclusion et de l'autonomisation économiques des femmes, conformément à la résolution 2242 (2015). Sans mandats ciblés, il est très peu probable que les opérations des Nations Unies puissent contribuer à ce que les femmes aient accès aux perspectives, aux ressources et aux marchés sur le terrain.

Deuxièmement, nous devons également veiller à ce que les voix des femmes soient entendues dans le cadre des missions politiques spéciales. Les femmes peuvent jouer un rôle charnière en proposant des activités de consolidation de la paix propres à se traduire par une autonomisation durable des femmes et des filles locales. À cet égard, le Brésil tient à saluer la politique sur les femmes et la paix et la sécurité établie par le Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix et son groupe égalité des sexes, paix et sécurité, dans un effort pour garantir l'intégration des questions de genre dans tous les projets de consolidation de la paix.

Troisièmement, nous devons continuer d'appuyer la Commission de consolidation de la paix et ses initiatives louables pour promouvoir l'inclusion et la participation économiques des femmes. Nous saluons l'expertise de la Commission à cet égard, ainsi que sa décision d'affecter au moins 25 % des ressources du Fonds pour la consolidation de la paix à des projets destinés à autonomiser les femmes et les jeunes.

Je rappelle que, durant l'examen 2020 de la stratégie de la Commission relative aux questions de genre, le Brésil avait suggéré que le Conseil de sécurité obtienne et examine les conseils de la Commission, y compris les recommandations des dirigeantes locales, avant chaque renouvellement du mandat d'une opération de maintien de la paix. Le Brésil avait également recommandé que la Commission supervise la mise en œuvre du programme pour les femmes et la paix et la sécurité et en rende compte. Nous continuons de penser qu'une relation renforcée entre le Conseil et la Commission de consolidation de la paix contribuerait grandement à la mise en œuvre du programme pour les femmes et la paix et la sécurité dans son ensemble.

Plus de 20 ans après l'adoption de la résolution 1325 (2000), les femmes sont toujours confrontées aux graves conséquences sécuritaires et humanitaires découlant d' actions militaires arrêtées principalement, si ce n'est exclusivement, dans le cadre de processus décisionnels auxquels elles n'ont pris aucune part. Il est grand temps que les femmes et les filles soient systématiquement et véritablement associées aux décisions qui touchent à leur vie quotidienne. Le Brésil espère que le Conseil de sécurité poursuivra ses discussions avec ses partenaires, comme le Fonds monétaire international et la Banque mondiale, afin d'évaluer comment les partenariats privés peuvent contribuer à combler les lacunes s'agissant de promouvoir l'inclusion et la participation économiques des femmes dans les situations de conflit, notamment par des investissements et une participation aux fonds d'affectation spéciale pour la consolidation de la paix.

M. Hoxha (Albanie) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Madame la Présidente, de présider la présente séance. Je sais également gré aux Émirats arabes unis d'avoir organisé le présent débat pour mettre en lumière certains aspects essentiels mais souvent négligés du programme pour les femmes et la paix et la

sécurité, à savoir les secours et le relèvement, ainsi que la prévention.

Il nous plaît d'y voir une expression concrète des engagements partagés concernant les femmes et la paix et la sécurité auxquels nous avons décidé d'accorder la priorité, aux côtés des Émirats arabes unis, de l'Irlande, de la Norvège et du Brésil.

La date du débat d'aujourd'hui n'aurait pas pu être mieux choisie. Je m'associe aux autres orateurs pour souhaiter à toutes et tous une bonne Journée internationale des femmes. Malheureusement, cette journée est loin d'être bonne pour de nombreuses femmes dans le monde qui sont victimes d'un conflit, de la faim, de l'exclusion économique et sociale, du déplacement, de la violence, de la pauvreté et de crises sanitaires.

Aujourd'hui, nos premières pensées et notre sympathie vont aux femmes d'Ukraine, qui souffrent en raison d'une guerre d'agression non provoquée et injustifiée, du bombardement et du pilonnage de leurs maisons et de la présence de soldats et de chars étrangers hostiles dans leurs rues. La guerre que la Russie a choisi de livrer ravage une nation fière et indépendante et provoque une crise humanitaire qu'il est inutile de décrire. Les Ukrainiennes souffrent et luttent, mais elles résistent aussi, et se battent pour leur pays et pour leur liberté. Nous leur rendons hommage.

À la date d'hier, 1,7 million de personnes avaient été contraintes de quitter l'Ukraine, pour la plupart des femmes et des enfants, ainsi que des personnes âgées et des personnes handicapées. Un nombre incalculable d'autres sont désormais déplacées à l'intérieur du pays. Aujourd'hui, elles sont plus de 2 millions, et tout cela en à peine deux semaines.

Nous saluons l'effort fourni par les entités des Nations Unies, par des organisations de femmes et par d'autres organisations de la société civile pour appuyer l'action humanitaire sur le terrain, ainsi que pour veiller, du mieux possible, à ce que les questions de genre soient prises en compte dans l'aide humanitaire. Tout cela aurait pu être et peut encore être évité. Nous demandons à la Russie de mettre fin à son agression, de retirer ses troupes d'Ukraine et de rentrer chez elle.

Nous devons redoubler d'efforts pour lutter contre les inégalités de genre, les violations des droits fondamentaux des femmes, la violence sexuelle et fondée sur le genre qui leur est faite et leur exclusion des efforts de paix et des processus de prise de décisions, où qu'elles se produisent. Les femmes restent exclues de la vie publique et de l'éducation en Afghanistan, où d'immenses réalisations sont en train d'être effacées ; femmes et enfants souffrent de guerres interminables au Yémen et en Syrie ; les femmes sont victimes d'atteintes sexuelles au Tigré et au Soudan du Sud ; elles sont déplacées de force en Ukraine et au Myanmar ; et elles sont emprisonnées pour leur militantisme au Bélarus et au Soudan.

Autonomiser les femmes, renforcer l'égalité des sexes et garantir les droits fondamentaux des femmes dans les contextes fragiles, voilà qui peut contribuer à transformer les cercles vicieux en cercles vertueux, en prévenant le conflit et en garantissant la paix pour tous, grâce au développement. Les femmes doivent avoir leur place à toutes les tables où des décisions sont prises, qu'il s'agisse des processus de paix, des activités de consolidation de la paix, du relèvement économique ou du relèvement après une pandémie, des entreprises commerciales ou des processus démocratiques. Comment pouvons-nous continuer à admettre que le potentiel de la moitié de la population mondiale reste inexploité, alors que nous savons parfaitement tout ce qu'il pourrait apporter ?

L'inclusion et la participation économiques des femmes dans le contexte de la prévention des conflits et du relèvement après une crise ont rarement été examinées au Conseil. Nous devons commencer à envisager le programme pour les femmes et la paix et la sécurité sous un angle plus large et trouver des moyens nouveaux et innovants de le mettre pleinement en œuvre tout en suivant une approche fondée sur les droits humains.

Le financement s'est révélé une question fondamentale pour faire avancer le programme pour les femmes et la paix et la sécurité, et toutes les parties prenantes doivent jouer leur rôle. Pour combler les écarts de financement et promouvoir l'inclusion financière, j'ai deux propositions.

Premièrement, nous devons nouer des partenariats plus robustes avec les institutions financières internationales, comme nous l'avons entendu ce matin du Fonds monétaire international, ainsi qu'avec le secteur privé. Les partenariats sont indispensables pour permettre aux femmes d'avoir accès, sur un pied d'égalité avec les hommes, à des services financiers de qualité, tels que le crédit, l'épargne, l'assurance et les systèmes de paiement, grâce à une amélioration de la réglementation, de la technologie et de l'accès aux connaissances financière. Dans le même temps, les entreprises grandes et petites dirigées par des femmes

peuvent jouer un rôle clef pour renforcer l'égalité et améliorer l'accès.

Deuxièmement, nous devons soutenir les organisations non gouvernementales (ONG), les associations professionnelles et les entreprises qui plaident en faveur de politiques et de solutions programmatiques propres à permettre la participation économique des femmes dans les zones touchées par un conflit. L'accès au financement doit être simplifié, les obstacles administratifs levés et les ONG, les défenseuses des droits humains et les artisanes de la paix formées à demander des subventions. Les acteurs communautaires peuvent souvent avoir une grande influence et un effet multiplicateur sur le terrain, mais leurs capacités de recevoir et absorber les fonds sont souvent limitées. Cela doit changer. À cet égard, nous saluons l'action du Fonds pour les femmes, la paix et l'action humanitaire, qui a déjà versé des centaines de contributions à de petites organisations de femmes.

(*l'orateur poursuit en français*)

Je souhaiterais dire quelques mots sur la situation dans mon pays.

L'Albanie a réalisé des progrès significatifs dans l'autonomisation des femmes et l'égalité des genres à tous les niveaux. Le Rapport annuel 2021 du Forum économique mondial sur les inégalités femmes-hommes dans le monde classe l'Albanie au vingt-cinquième rang sur 156 pays, soulignant des progrès notables dans le domaine de l'autonomisation politique et de la participation et des possibilités économiques. L'une des politiques dont nous sommes le plus fiers est l'intégration du genre à toutes les étapes de la budgétisation publique, au niveau central et local, faisant de l'Albanie le premier pays de la région à inclure la budgétisation sensible au genre comme outil de promotion d'un financement transformateur pour l'égalité et l'autonomisation des femmes. L'Albanie se tient prête à partager son expérience.

En novembre dernier, avec l'Agence française de développement et la Banque mondiale, nous avons commencé la mise en œuvre d'un projet majeur, à hauteur de 51 millions d'euros, visant à accompagner et promouvoir une croissance plus inclusive et équitable en agissant sur les facteurs qui privent les femmes de possibilités économiques égales à celles des hommes.

L'autonomisation économique et sociale des femmes est un enjeu majeur pour le développement économique de tout pays. Il suffit de rappeler que, selon les pays, entre 20 et 50 % du potentiel du produit intérieur brut sont perdus en raison de l'accès limité des femmes au marché du travail.

Je termine en disant qu'il est grand temps d'aller enfin au-delà des mots et des engagements. Nous ne pouvons plus nous permettre de perdre de temps pour mettre en valeur le potentiel des femmes en tant qu'acteurs de la paix et de la prospérité. Il en va de la sécurité, de la consolidation de la paix, du développement économique et du progrès pour tous.

M. Zhang Jun (Chine) (*parle en chinois*) : Je vous souhaite la bienvenue, Madame la Présidente, et vous remercie de présider la séance d'aujourd'hui. Je remercie aussi la Directrice exécutive Sima Bahous, la Directrice générale Kristalina Georgieva et M^me^ Moussokoro Coulibaly de leurs exposés.

La Chine salue l'initiative des Émirats arabes unis d'axer la séance de ce jour sur l'inclusion et la participation économiques des femmes. L'autonomisation économique des femmes est un élément important de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing, une condition *sine qua non* de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et une garantie fondamentale de l'avancement régulier et soutenu du programme pour les femmes et la paix et la sécurité. L'autonomisation économique des femmes requiert non seulement un engagement politique, mais également des mesures concrètes.

Au Soudan du Sud déchiré par la guerre, la responsabilité de faire vivre la famille incombe de façon disproportionnée aux femmes. Dans la région de Wau, dans l'ouest de Bahr el-Ghazal, les techniques de tissage traditionnelles qui servent à fabriquer de l'artisanat sont transmises de génération en génération. Toutefois, les femmes manquent souvent de matériel. Le mois dernier, l'ambassade de Chine au Soudan du Sud a fait don de 100 machines à coudre à la communauté locale. Mieux équipées, les femmes de Wau cousent maintenant sans relâche, espérant que leur dur labeur amènera de la nourriture sur la table, paiera la scolarité de leurs enfants et assurera au pays un avenir radieux.

En 2017, Niyibaho Berthilde, une Rwandaise, a reçu en Chine une formation à la technique *juncao*, ou « herbe à champignon », méthode de production circulaire qui associe plantes, animaux et champignons. De retour au Rwanda, elle a monté sa propre entreprise basée sur cette technique, créant ainsi plus de 30 emplois. En outre, elle a organisé des cours de formation au

juncao pour des dizaines de milliers d'agriculteurs, principalement des femmes, y compris des mères célibataires, et contribué ainsi à sortir plus de gens de la pauvreté au sein de sa communauté.

Au Kenya, une jeune femme du nom de Concilia Owire est l'une des premières femmes à conduire des locomotives sur la voie ferrée à écartement normal qui relie Mombasa à Nairobi. Forte de 140 000 km aux commandes, en solo, sans le moindre accident, Concilia est un célébrité pour les Kényans. Elle illustre bien le fait que cette ligne ferroviaire, construite par la Chine, donne aux jeunes comme elle non seulement des emplois, mais aussi des possibilités d'apprentissage. Elle est fière de contribuer ainsi à la modernisation du secteur des transports du Kenya.

Les histoires de Concilia, de Niyibaho et des femmes de Wau nous montrent la sagesse et le potentiel des femmes, de même que l'effet transformateur de l'autonomisation économique des femmes et de leur famille, ainsi que de leur communauté. Elles témoignent aussi des gigantesques perspectives que peut ouvrir la participation des femmes à la paix et au développement de tous les pays.

En même temps, nous devons admettre que la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) qui se poursuit et les turbulences régionales accrues menacent d'entraîner un repli de l'engagement et de l'investissement actuels dans le développement. Par ailleurs, les avancées obtenues en matière d'autonomisation des femmes risquent d'être annulées et les femmes qui vivent dans des zones de conflit rencontrent de plus grandes difficultés. La communauté internationale doit accentuer ses efforts et agir de façon coordonnée afin d'imprimer un nouvel élan à la cause mondiale de la promotion des femmes.

Premièrement, il nous faut investir davantage dans le développement. La communauté internationale doit concourir activement à la reconstruction des zones de conflit, en particulier les grandes infrastructures qui sont vitales pour l'économie nationale et les moyens de subsistance des gens, comme les routes, les ponts ou encore les installations de production d'eau et d'électricité, de manière à renforcer la base matérielle de l'amélioration de la condition des femmes. Des investissements dédiés plus importants s'imposent dans les domaines de la santé, de l'éducation et de la formation des femmes et des filles en vue de permettre la participation économique des femmes, de leur garantir des emplois plus nombreux et de les sortir de la pauvreté.

Nous devons également aider les femmes à surmonter les problèmes dus à la pandémie de COVID-19, accroître la disponibilité de vaccins plus abordables dans les zones de conflit et protéger les droits des femmes à la vie et à la santé.

Deuxièmement, il nous faut mettre en place des partenariats. L'autonomisation économique des femmes doit être incorporée dans le cadre général de la coopération internationale pour le développement par l'intermédiaire d'une coopération Nord-Sud, Sud-Sud et triangulaire accrue. Nous devons promouvoir l'afflux de talents, de fonds et de technologie vers les pays en développement et les domaines qui contribuent à l'épanouissement des femmes. À cette fin, il convient que le secteur privé joue un plus grand rôle afin de multiplier les possibilités de participation économique pour les femmes.

Il serait bon que le Fonds monétaire international et d'autres organisations compétentes injectent, selon que de besoin, des liquidités dans les pays en développement, notamment les États sortant d'un conflit, et encouragent les pays membres à transférer une partie des droits de tirage spéciaux qui leur sont attribués au profit d'États fragiles en vue d'aider à stabiliser les économies des bénéficiaires et d'améliorer les moyens d'existence des groupes prioritaires, tels que les femmes.

En septembre dernier, durant le débat général de l'Assemblée générale à sa soixante-seizième session, le Président Xi Jinping a proposé une initiative en faveur du développement mondial, qui vise à accélérer la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et à réaliser un développement mondial plus fort, plus vert et plus sain (voir A/76/PV.3, annexe VI). Nous sommes convaincus que cette initiative représentera une impulsion majeure pour l'égalité des sexes et l'autonomisation économique des femmes.

Troisièmement, nous devons renforcer au maximum le rôle de l'ONU. Il faut que le développement reste une priorité pour l'Organisation. Nous devons combler l'écart de développement dont souffrent les femmes dans les zones de conflit et atteindre avant tout les objectifs et cibles qui se rapportent aux femmes dans le Programme 2030. Le Programme des Nations Unies pour le développement, ONU-Femmes et d'autres organismes doivent s'attacher avant tout à appuyer l'autonomisation économique des femmes, à investir davantage dans les problèmes de longue date, comme l'élimination de la pauvreté des femmes, et à changer la donne face aux nouveaux défis, tels que la fracture

numérique entre les hommes et les femmes. Lorsqu'il examine les questions touchant les femmes et la paix et la sécurité, le Conseil de sécurité doit trouver un équilibre entre les quatre domaines que sont la prévention, la protection, la participation et les secours et le relèvement, et remédier au sous-investissement chronique dans la reconstruction et le relèvement.

À l'instant, certains collègues ont mentionné le sort actuel des Ukrainiennes. Nous appuyons l'ONU dans son effort pour accélérer et coordonner les opérations humanitaires afin de protéger efficacement la vie et les biens des civils ukrainiens, y compris les femmes et les enfants, de répondre à leurs besoins élémentaires et de maintenir les couloirs humanitaires ouverts, en veillant à leur sûreté. Nous appelons par ailleurs à un nouveau renforcement de l'action diplomatique afin que le conflit prenne fin au plus tôt.

Aujourd'hui, c'est la Journée internationale des femmes. Il est très symbolique que le Conseil de sécurité tienne précisément en ce jour un débat public sur les femmes et la paix et la sécurité. Qu'il me soit permis de présenter mes hommages à toutes les collègues femmes présentes ici aujourd'hui et à toutes les femmes de la famille des Nations Unies. Je leur souhaite une bonne fête. Je tiens à mentionner en particulier qu'au sein du corps diplomatique chinois, toutes les femmes diplomates sont hautement compétentes, totalement dévouées et très actives. Je suis fier d'elles.

Je voudrais à présent céder la parole à M^me^ Gui Dan, une jeune diplomate de la Mission permanente de la Chine auprès de l'Organisation des Nations Unies, qui va compléter cette déclaration.

M^me^ Gui Dan (Chine) (*parle en chinois*) : Ces derniers temps, il y a un slogan, sur les médias sociaux chinois, qui dit qu'on peut toujours compter sur les Chinoises. C'est un hommage à l'équipe nationale féminine de football de la Chine, qui a remporté la Coupe d'Asie de la Confédération asiatique de football en février dernier. En outre, il restitue bien le rôle des femmes chinoises, qui portent la moitié du ciel. En fait, dans la Chine d'aujourd'hui, de plus en plus de femmes deviennent des championnes dans leurs domaines respectifs.

Sur la ligne de front de la lutte contre la pandémie, nous travaillons en tant que professionnelles de la santé et préservons la vie et la santé des personnes. Dans la lutte contre la pauvreté, nous sommes une force novatrice qui utilise le pouvoir des femmes pour parvenir à l'élimination historique de la pauvreté abjecte en Chine et à la réalisation du développement durable. Nous sommes également présentes dans la vie politique. La participation active des femmes de tous les groupes ethniques aux débats politiques est une des caractéristiques les plus impressionnantes des sessions annuelles de la Conférence nationale du peuple et de la Conférence consultative politique du peuple chinois.

Dans le même temps, la Chine soutient les femmes de tous les pays dans leur parcours vers un avenir meilleur. Nous avons porté haut la flamme des Jeux olympiques d'hiver qui viennent de se terminer à Beijing. L'édition de Beijing 2022 a été la plus égalitaire de l'histoire en termes de genre.

Nous sommes chargées de la noble mission de maintenir la paix dans le monde. Plus de 1 000 soldates de la paix chinoises ont servi sous les Casques bleus et ont apporté de l'espoir aux populations vivant dans des zones de conflit. À l'heure où je parle, nous explorons l'univers. Wang Yaping, une astronaute chinoise, est en orbite autour de la Terre et réalise le rêve de centaines de millions de femmes. Quant à mes collègues et moi, nous continuerons de faire entendre nos voix, de partager notre sagesse et de faire des propositions ici à l'ONU. Pour la grande cause qu'est la promotion de la paix et du développement humain, le Conseil pourra toujours compter sur les Chinoises et la Chine.

M. Kuzmin (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions la présidence émirienne du Conseil de sécurité et vous personnellement, Madame la Ministre, d'avoir organisé le débat d'aujourd'hui. Nous avons écouté avec intérêt les déclarations de M^me^ Sima Bahous, Directrice exécutive d'ONU-Femmes, de M^me^ Kristalina Georgieva, Directrice générale du Fonds monétaire international, et de M^me^ Moussokoro Coulibaly.

Nous rappelons qu'il est important de discuter du rôle que les femmes jouent dans le domaine de la coopération socioéconomique, en tant qu'élément clef de la consolidation de la paix. Malheureusement, cette facette de la coopération est souvent oubliée à tort et reléguée au second plan. La Fédération de Russie plaide en faveur de mesures supplémentaires pour renforcer le rôle des femmes aux fins du développement socioéconomique des États. Il faut en particulier prendre des mesures permettant de renforcer le potentiel économique des femmes, de créer les conditions favorisant leur esprit d'entreprise et d'accroître leur accès aux ressources financières et

matérielles, aux marchés, aux technologies modernes et à la propriété intellectuelle.

Les domaines les plus importants de la coopération internationale doivent être la lutte contre la pauvreté, l'épanouissement des femmes et l'amélioration de l'accès à l'éducation et à des emplois décents. Appliquer des mesures unilatérales coercitives à l'endroit des États est absolument inacceptable. Il est clair que de telles pratiques nuisent surtout aux intérêts des femmes dans les domaines socioéconomiques. Ces questions doivent être au centre des préoccupations du Conseil de sécurité, de la Commission de consolidation de la paix et des autres organismes des Nations Unies afin d'assurer une mise en œuvre cohérente du programme pour les femmes et la paix et la sécurité.

Cette année, la Journée internationale des femmes, qui est célébrée le 8 mars, a pour toile de fond des bouleversements sur la scène mondiale. Depuis huit ans, ce que l'on appelle le monde occidental reste indifférent au meurtre de femmes et d'enfants de Donetsk et de Lougansk par la junte de Kiev, et à leur persécution par des radicaux et des néonazis ukrainiens dans les régions de l'est et du sud-est de l'Ukraine. Les Occidentaux détournent pudiquement le regard pour ne pas voir la politique ukrainienne de destruction totale de la langue et de la culture russes et d'anéantissement des citoyens ukrainiens nés en Russie.

Curieusement, aucun d'entre eux n'a froncé les sourcils ni s'est exprimé avec grandiloquence pendant que des femmes et des adolescents étaient brûlés vifs dans le bâtiment d'un syndicat à Odessa, sous les applaudissements diffusés en direct sur les chaînes de télévision ukrainiennes. Pendant huit années entières, ils ont fait preuve d'une indifférence absolue et d'un détachement total pendant que les villes et villages du Donbass étaient bombardés et pilonnés par des avions, de l'artillerie et des lance-roquettes multiples, et qu'un blocus total était imposé.

Le régime de Kiev a pu agir en toute impunité, mais cela ne peut pas durer indéfiniment. La paix sera rétablie en Ukraine pour le bien des femmes, des enfants et des familles.

Plus de 20 ans se sont écoulés depuis que le Conseil de sécurité a adopté la résolution 1325 (2000). Les principes conceptuels énoncés dans ce document, basés sur les quatre piliers que sont la prévention, la protection, la participation et le renforcement de la paix dans les situations de conflit armé, sont plus que jamais d'actualité. Notre objectif n'est pas d'annuler les progrès communs réalisés sur les questions relatives aux femmes ni d'enterrer la coopération politique utile sur ce point de l'ordre du jour dans le feu de batailles politiques virulentes. La Russie a été et reste prête à coopérer.

M^me^ Juul (Norvège) (*parle en anglais*) : Je remercie la Ministre des changements climatiques et de l'environnement des Émirats arabes unis d'avoir organisé le débat public d'aujourd'hui. Cela s'inscrit dans le droit fil de nos engagements communs à faire du programme pour les femmes et la paix et la sécurité une priorité au cours de nos présidences. Et en cette journée internationale des femmes, qu'il me soit permis de rendre hommage et d'exprimer notre plein appui aux nombreuses femmes qui œuvrent pour la paix ainsi qu'aux défenseuses des droits humains qui continuent de lutter pour les droits des femmes en période de conflit et de crise. Je tiens également à remercier la Directrice exécutive d'ONU-Femmes, la Directrice générale du Fonds monétaire international et M^me^ Moussokoro Coulibaly de leurs éclairages importants qui ont permis de planter le décor de notre débat d'aujourd'hui.

La mise en œuvre du pilier secours et relèvement du programme pour les femmes et la paix et la sécurité peut être porteuse de transformation et contribuer à jeter des ponts entre les objectifs de paix et d'égalité des sexes. Pour protéger les droits économiques des femmes, il faut que ces dernières participent aux processus, mécanismes et institutions de prise de décision, y compris dans le domaine économique et financier, et qu'elles aient accès aux ressources et puissent les contrôler sur un pied d'égalité avec les hommes.

Pour un pays en crise ou en conflit, garantir les droits économiques des femmes peut être un moyen de parvenir au développement, à la stabilité et à la paix à long terme. Pourtant, c'est souvent dans les pays fragiles et touchés par un conflit que les femmes sont confrontées à l'exclusion économique la plus grave et que leur participation est la plus nécessaire. L'Afghanistan en est un exemple parfait.

Les femmes se heurtent à des problèmes singuliers et croisés en ce qui concerne l'inclusion économique et le respect de leurs droits en période de conflit et dans la phase de relèvement post-conflit. Selon la dernière édition de l'indice mondial sur les femmes et la paix et la sécurité, les femmes et les filles déplacées sont plus exposées à toutes les formes de violence fondée sur le genre et de marginalisation économique, notamment les obstacles à l'accès à l'emploi et aux moyens de

subsistance, en raison de facteurs croisés touchant leurs droits et leur capacité d'agir. Les mariages forcés et précoces et l'absence de pièces d'identité valides font partie des plus grands facteurs de pauvreté dans les ménages dirigés par des femmes déplacées. Cela ne fait que perpétuer le cercle vicieux et met en exergue la nécessité d'envisager toutes nos initiatives à travers le prisme de l'égalité des sexes.

Nous sommes profondément préoccupés par les conséquences particulières de l'agression russe en Ukraine sur les femmes et les filles ukrainiennes.

Je voudrais partager quelques réflexions sur les questions qui ont été proposées pour orienter ce débat.

Premièrement, les conflits et les crises peuvent bouleverser les normes traditionnelles et créer des possibilités pour les femmes. Ces possibilités doivent impérativement être reflétées dans les dispositions relatives au genre dans le cadre des accords de paix, des réformes et de toute nouvelle législation. C'est aussi pourquoi il est essentiel d'organiser de vastes consultations inclusives avec des femmes de divers milieux pour élaborer et mettre en œuvre des programmes de consolidation de la paix, de démobilisation, de réinsertion, de relèvement et économiques aux niveaux national et local.

Deuxièmement, la participation reste essentielle. Le Conseil de sécurité, toutes les présences de l'ONU sur le terrain, y compris les opérations de paix, et les États Membres doivent insister pour que les femmes influencent directement les décisions qui concernent leur vie et leur avenir. Leurs besoins et leurs droits économiques doivent être sauvegardés, notamment dans le cadre de la fourniture de l'aide humanitaire et des efforts de relèvement, ainsi que des décisions concernant la gestion des ressources naturelles et la budgétisation tenant compte des questions de genre.

Troisièmement, les partenariats avec le secteur privé offrent des possibilités qui ne sont pas pleinement exploitées. Le secteur privé fournit des emplois, notamment dans les économies en guerre et en période de crise, et il peut stimuler la participation des femmes au marché du travail. Ce sont des partenaires essentiels pour réduire la fracture numérique et apporter des solutions innovantes à des problèmes complexes, comme les solutions de paiement, ou pour lutter contre la pauvreté énergétique, où il existe de nombreuses possibilités d'approches porteuses de transformation du point de vue du genre.

Les conflits et les crises ne changent rien quant à la nécessité de se concentrer sur la participation et les droits des femmes, y compris leurs droits économiques ; au contraire, les droits économiques, sociaux, culturels, civils et politiques sont inextricablement liés. L'inclusion requiert à la fois de la créativité et une forte détermination, et nous sommes prêts à travailler avec tous les partenaires pour mettre en œuvre tous les piliers du programme pour les femmes et la paix et la sécurité.

M^me^ Oppong-Ntiri (Ghana) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord vous remercier, Madame la Présidente, d'avoir organisé ce débat public, qui offre l'occasion d'échanger des points de vue et des perspectives sur l'avancement du programme pour les femmes et la paix et la sécurité, le jour même où nous célébrons la Journée internationale des femmes. Nous souhaitons également remercier M^me^ Sima Bahous, M^me^ Kristalina Georgieva et M^me^ Moussokoro Coulibaly de leurs exposés.

Lors du débat public sur la protection de la participation des femmes aux processus de paix (voir S/PV.8949), organisé par la présidence norvégienne du Conseil en janvier, le Ghana a déclaré que les femmes participant aux efforts de consolidation de la paix étaient les moteurs du changement positif que nous appelons tous de nos vœux et qu'elles méritaient donc d'être protégées par le Conseil de sécurité, la communauté internationale dans son ensemble et les États Membres dont elles sont ressortissantes. Aujourd'hui, en tant que membres de l'organe des Nations Unies ayant la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité dans le monde, nous sommes appelés à échanger nos points de vue sur la manière dont les femmes, qui appuient avec tant de ferveur les efforts en faveur de la paix dans les communautés du monde entier, peuvent être protégées, non seulement des représailles et des préjudices, mais aussi de l'exclusion économique et de la marginalisation qui tendent à entraver leur capacité à jouer pleinement leur rôle en tant qu'actrices de la paix.

L'exclusion économique des femmes limite fortement leur capacité à participer efficacement aux initiatives en faveur de la paix et de la sécurité, car les obstacles institutionnels et socioculturels auxquels les femmes continuent de se heurter renforcent leur marginalisation. Dans les situations de conflit et après les conflits, les menaces qui pèsent sur une véritable autonomisation économique des femmes s'intensifient et deviennent presque insurmontables. Nous devons donc prendre des mesures pour inverser cette

tendance afin de permettre aux femmes de contribuer véritablement à l'avancement, au progrès et à la stabilité de leurs communautés et de renforcer leurs rôles et leurs capacités de leadership dans les efforts de consolidation de la paix.

Deux décennies après l'adoption de la résolution 1325 (2001), le programme commun visant à assurer la participation pleine, égale et effective des femmes aux processus de paix et de sécurité a besoin d'un nouvel élan et d'un engagement renforcé de toutes les parties prenantes.

Le Ghana applaudit l'existence d'initiatives multinationales et multipartites, telles que le Pacte sur les femmes, la paix et la sécurité et l'action humanitaire, qui visent, entre autres, à assurer la sécurité économique des femmes, ainsi qu'à renforcer leur leadership dans les secteurs de la paix, de la sécurité et de l'action humanitaire. L'existence de cadres aussi larges et étendus est très prometteuse pour la promotion de la participation active des gouvernements, de l'ONU, des organisations régionales, du secteur privé et des sociétés internationales à l'autonomisation économique des femmes dans le contexte de la consolidation de la paix. Ces partenariats sont indispensables à la réalisation de l'inclusion économique des femmes dans les différents aspects de la consolidation de la paix.

Les mécanismes de financement multilatéraux, tels que le Fonds pour la consolidation de la paix créé par le Secrétaire général et le Fonds pour les femmes, la paix et l'action humanitaire, qui continuent de consacrer une part importante de leurs investissements à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes dans le monde entier, sont autant d'exemples des progrès que nous pouvons réaliser lorsque toutes les parties prenantes concernées par le programme pour les femmes et la paix et la sécurité mettent en commun leurs ressources et leurs efforts pour le bien de tous.

Des organisations, telles que l'Union africaine et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), ont veillé à intégrer des aspects fondamentaux du programme pour les femmes et la paix et la sécurité dans leurs objectifs stratégiques. Ainsi, l'Agenda 2063 de l'Union africaine et la Vision 2050 de la CEDEAO sont des exemples d'objectifs régionaux et sous-régionaux à long terme qui ont identifié à juste titre la nécessité de réaliser l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans toutes les sphères de la vie publique, et qui ont donc besoin de l'appui de la communauté internationale pour une bonne mise en œuvre.

Pour aborder plus spécifiquement l'objet du débat public d'aujourd'hui, le Ghana voudrait formuler les quatre observations suivantes sur la manière dont l'ONU, le Conseil de sécurité, les organisations régionales et les États Membres peuvent garantir une coopération et une coordination plus systématiques en vue de l'inclusion économique des femmes en tant qu'élément clef d'une paix pérenne.

Tout d'abord, le Conseil de sécurité doit renforcer son appui aux cadres comme le Pacte sur les femmes, la paix et la sécurité et l'action humanitaire, qui rassemble les États Membres de l'ONU, des organisations régionales, des groupes de la société civile et le secteur privé pour promouvoir la sécurité économique et le leadership des femmes. Le Conseil de sécurité et l'ONU dans son ensemble doivent tirer parti de ces partenariats pour renforcer la participation des secteurs public et privé au financement des efforts en faveur de la paix et du relèvement après les conflits. Les entreprises du secteur privé peuvent jouer un rôle plus important et utile dans la consolidation de la paix en apportant un soutien logistique, une aide financière, des réductions et un appui à titre gracieux aux femmes œuvrant à la consolidation de la paix dans le cadre de leur responsabilité sociale corporative.

Deuxièmement, il convient de rappeler que le rapport 2021 du Secrétaire général sur les femmes et la paix et la sécurité (S/2021/827) appelle à une réduction urgente des dépenses militaires et à une augmentation des investissements dans les programmes de consolidation de la paix, d'éducation, de santé et autres. Un ajustement à la baisse de l'ensemble des dépenses militaires mondiales permettrait à terme d'orienter des fonds indispensables vers des initiatives qui servent la cause des femmes et de la paix et de la sécurité. Malheureusement, la situation mondiale actuelle risque de pousser les pays à augmenter les dépenses qu'ils consacrent à la défense, ce qui aura des incidences négatives sur la réalisation de cet objectif. Nous devons donc réaffirmer notre attachement à cet objectif, notamment dans les nombreuses régions du monde où cette contribution permettrait d'améliorer la situation.

De même, au niveau national, il incombe aux gouvernements d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques qui renforcent l'autonomisation économique des femmes et continuent de mettre en place des cadres clairs pour lutter contre les inégalités profondément

ancrées dans leurs sociétés. Il est indispensable d'élaborer ces politiques nationales en faveur de l'égalité des sexes, en s'appuyant sur les contributions des principales parties prenantes et avec la participation des agences gouvernementales et non gouvernementales, des partenaires de développement, des autorités coutumières et des médias.

Enfin, une coopération bilatérale efficace ainsi qu'une collaboration entre les organisations régionales en ce qui concerne le programme pour les femmes et la paix et la sécurité sont d'une importance capitale pour accélérer l'autonomisation économique des femmes en matière de paix et de sécurité. Dans le cadre de leurs efforts de coopération pour le développement, les pays et les institutions supranationales disposant de capacités financières et techniques suffisantes doivent renforcer les partenariats avec leurs homologues moins bien dotés, notamment en finançant des initiatives d'autonomisation des femmes et en fournissant un appui technique dans ce domaine. C'est particulièrement primordial dans les régions confrontées aux menaces du terrorisme et de l'extrémisme violent, telles que le Sahel et le littoral de l'Afrique de l'Ouest, où l'autonomisation économique des femmes est absolument essentielle pour renforcer la résilience des communautés et prévenir la radicalisation et le recrutement.

Si les femmes ont pu accomplir tant de choses avec des ressources négligeables voire inexistantes, nous ne pouvons qu'imaginer ce qu'elles feront avec davantage de ressources. C'est pourquoi garantir une participation pleine et effective des femmes à la consolidation de la paix, sur un pied d'égalité avec les hommes, suppose de renforcer les partenariats, de déployer des efforts collectifs et d'adopter des approches stratégiques en vue de leur autonomisation économique. Comme l'a déclaré un jour une représentante du Ghana au Conseil, nous devons aux femmes qui œuvrent pour la paix et la sécurité partout dans le monde de transformer nos simples paroles en actes concrets.

La Présidente (*parle en anglais*) : Avant de poursuivre, je rappelle à tous les orateurs et oratrices qu'ils sont priés de limiter la durée de leurs déclarations à un maximum de quatre minutes afin que le Conseil puisse mener ses travaux avec diligence. Le voyant rouge de leur micro se mettra à clignoter au bout de quatre minutes pour les inviter à conclure.

Je donne maintenant la parole au Ministre d'État aux affaires étrangères des Maldives.

M. Khaleel (Maldives) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier les Émirats arabes unis d'avoir organisé le présent débat sur les partenariats au service du programme pour les femmes, la paix et la sécurité, qui tombe à point nommé en cette journée internationale des femmes. Je tiens également à remercier nos intervenantes de leurs précieuses observations.

Les conflits ont des conséquences lourdes et profondes pour l'ensemble de la société. Cela dit, les femmes en particulier perdent l'accès aux possibilités d'emploi, aux ressources naturelles, aux protections juridiques de base et aux besoins de première nécessité, tels que la nourriture, l'eau, les soins de santé et l'éducation. Par conséquent, nous jugeons très encourageant l'engagement pris par la présidence émirienne du Conseil de promouvoir le programme pour les femmes et la paix et la sécurité.

Depuis l'adoption de la résolution 1325 (2000), le Conseil a adopté neuf résolutions qui reflètent d'importantes avancées collectives sur la question. Toutefois, ne nous devons pas nous reposer sur nos lauriers. Beaucoup reste à faire.

Les Maldives souscrivent pleinement à l'idée selon laquelle l'inclusion et la participation des femmes sont des outils essentiels à nos efforts pour édifier une société durable et pacifique. En outre, nous sommes conscients que lorsque des conflits, des catastrophes et d'autres crises surviennent, les réponses que nous apportons au lendemain de ces crises et dans le cadre du processus de relèvement à long terme doivent accorder une attention particulière à la situation et aux besoins des femmes et à leur inclusion pleine et effective dans la prise de décisions.

Dans un petit pays comme le nôtre, les catastrophes naturelles peuvent balayer en un clin d'œil des décennies de progrès en matière de développement. Le tsunami de 2004 dans l'océan Indien a été dévastateur pour les Maldives et, durant cette terrible expérience, nous avons pu constater que les femmes étaient en première ligne, et que par la suite, elles ont souvent été les plus touchées par les conséquences de cette catastrophe. Bien que certains phénomènes extrêmes soient imprévisibles, nous savons que les changements climatiques continueront à accroître les risques de tempêtes, d'inondations et d'insécurité alimentaire et hydrique. Ces situations créent des environnements dans lesquels les femmes sont marginalisées, mais aussi des environnements dans lesquels le terrorisme et d'autres menaces pour la sécurité peuvent proliférer.

C'est pourquoi les Maldives et d'autres petites îles tirent la sonnette d'alarme sur le fait que la lutte contre les changements climatiques est fondamentale pour édifier une société pacifique. Comme l'a déclaré à juste titre le Secrétaire général Guterres l'année dernière, les changements climatiques sont un facteur aggravant de l'instabilité, des conflits et du terrorisme. Par conséquent, nous devons prendre des mesures urgentes pour lutter contre ce multiplicateur de menace et ce facteur de conflit.

Ce n'est pas seulement dans les situations de conflit que nous devons prêter davantage attention aux femmes, mais dans tous les domaines. Ces deux dernières années, la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et d'autres crises humanitaires ont exacerbé les inégalités existantes fondées sur le genre, réduisant souvent à néant des décennies de progrès en matière d'égalité des genres. Il est clair que ce sont les femmes qui ont été les plus touchées par les retombées économiques de la pandémie. En réponse, les Maldives ont versé un complément de revenu aux travailleuses qui ont perdu leur emploi, en mettant particulièrement l'accent sur les femmes qui travaillaient dans le secteur informel et qui n'avaient pas de contrat officiel. Toutefois, nous savons que nous pouvons faire davantage.

Alors que nous sortons de ce qui semble être le pire de la pandémie, nous avons la possibilité de repenser nos politiques de redressement afin de promouvoir la participation des femmes et des hommes. Nous devons nous efforcer de consolider les partenariats avec les parties prenantes locales à tous les niveaux, en particulier les groupes de femmes, afin de détecter plus rapidement et de mieux comprendre les difficultés auxquelles les femmes sont confrontées sur le terrain ainsi que leurs causes profondes. Nous devons également nous efforcer de trouver des moyens de mieux intégrer les partenaires internationaux et les partenaires publics et privés dans ces différents contextes, afin de jeter les bases d'une paix et d'une sécurité durables. Parmi les domaines dans lesquels nous pensons que les partenariats peuvent s'avérer utiles figure la collecte rapide et fiable de données sur la participation économique des femmes dans les situations de conflit. Cela nous aidera à mieux comprendre les défis auxquels les femmes sont confrontées.

Pour garantir une action sur le terrain qui réponde aux besoins des femmes, les femmes doivent occuper, pleinement et véritablement, sur un pied d'égalité avec les hommes, des postes de direction. Sans une représentation adéquate des femmes dans les processus décisionnels, nous risquons d'adopter des lois, des politiques et des budgets et d'apporter des ripostes aux conflits qui ne répondent pas correctement aux besoins de près de la moitié de la population mondiale. La recherche démontre, et notre expérience directe l'a confirmé, que les voix des femmes dans la prise de décisions politique, au sein des communautés, dans les parlements et dans les négociations de paix sont essentielles pour favoriser l'édification durable de sociétés prospères et pacifiques.

Les Maldives se sont toujours engagées à promouvoir l'autonomisation des femmes. L'Administration du Président Solih accorde une grande importance à la présence des femmes aux postes de décision et de direction. Nous avons pris des mesures à cette fin, en adoptant des lois pour attribuer 33 % des sièges des conseils aux femmes dans les élections locales. Un tiers des postes ministériels au sein du Gouvernement actuel sont occupés par des femmes. Pour la première fois, nous avons des femmes juges à la Cour suprême et une femme à la tête de la Commission des services judiciaires et de la Commission des droits de l'homme. En avril de l'année dernière, une étape historique a été franchie lorsque nous avons élu des femmes à un tiers des sièges des conseils locaux. Ces changements renforceront la voix des femmes dans notre processus décisionnel et nous aideront à garantir des politiques gouvernementales plus inclusives et mieux adaptées aux besoins des femmes.

Nous sommes convaincus que des femmes autonomes rendent la société autonome. Ce n'est que grâce à la participation pleine et véritable des femmes à tous les niveaux de la prise de décisions et de la mise en œuvre que nous pourrons construire une société durable et pacifique et promouvoir le programme pour les femmes et la paix et la sécurité.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Égypte.

M. Mahmoud (Égypte) (*parle en arabe*) : Je tiens tout d'abord à vous féliciter, Madame la Présidente, ainsi que toutes les femmes présentes dans la salle du Conseil aujourd'hui, à l'occasion de la Journée internationale des femmes. Je tiens également à remercier les Émirats arabes unis d'avoir organisé le débat public d'aujourd'hui sur l'inclusion et la participation économiques des femmes, outils essentiels d'instauration de la paix.

Je tiens en outre à remercier M^me^ Sima Bahous, Directrice exécutive d'ONU-Femmes, de son exposé, ainsi que toutes les autres intervenantes.

En octobre dernier, sous la présidence égyptienne de la Commission de consolidation de la paix, une réunion au niveau des ambassadeurs a été organisée pour discuter du rôle des femmes dans la consolidation de la paix. La réunion a porté sur le rôle pionnier que jouent les femmes dans la consolidation de la paix et l'instauration d'une paix durable. C'est un rôle qui est tout aussi important que celui de porter des armes pour tenter de régler des conflits. C'est un rôle qui encourage à prendre soin des familles et à assurer la durabilité de la vie. L'histoire nous a appris que les femmes sont notre meilleur atout pour consolider la paix, renforcer la stabilité de la société, parvenir au développement et à la prospérité.

En novembre dernier, sous la présidence égyptienne du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, celui-ci a tenu une réunion sur la mise en œuvre de la résolution 1325 (2000), sur les femmes et la paix et la sécurité. En Afrique, nous avons connu de nombreux succès grâce aux médiatrices et aux femmes qui œuvrent à la consolidation de la paix, car nous sommes convaincus qu'elles jouent un rôle essentiel pour parvenir au développement et prévenir des guerres et des conflits, tout en promouvant la coexistence.

L'Égypte est en train d'élaborer son premier plan d'action national pour la mise en œuvre du programme pour les femmes et la paix et la sécurité. L'Égypte met tout en œuvre pour mettre à disposition les ressources nécessaires à la mise en œuvre du plan et tient à souligner que le succès de la mise en œuvre du programme pour les femmes et la paix et la sécurité repose sur l'appropriation et les priorités nationales.

Le Forum d'Assouan pour la paix et le développement durables est un cadre important pour des discussions entre les différents partenaires sur les moyens de renforcer la participation des femmes aux efforts de rétablissement et de consolidation de la paix. Le Forum examine les divers défis et possibilités liés à la participation des femmes et formule des recommandations sur la manière de renforcer la contribution des femmes africaines aux opérations de consolidation de la paix.

Pour assurer le suivi de la mise en œuvre des conclusions du Forum d'Assouan, le Centre international du Caire pour la résolution des conflits, le maintien et la consolidation de la paix a organisé des débats avec des partenaires internationaux et nationaux afin de discuter des moyens de promouvoir la mise en œuvre du programme pour les femmes et la paix et la sécurité à la lumière des nouvelles réalités imposées par la pandémie, en renforçant le leadership des femmes dans la prévention des conflits et la pérennisation de la paix.

Pour terminer, l'Égypte réaffirme qu'elle continuera de mettre en œuvre le programme pour les femmes et la paix et la sécurité et souligne qu'elle ne reconnaîtra aucune conclusion qui ne découle pas d'un consensus, qui ne s'inscrit pas dans le cadre du système des Nations Unies ou qui n'a pas de mandat des organes principaux de l'ONU, compte tenu de notre conviction que nous devons sauvegarder l'aspect intergouvernemental de l'ONU, renforcer les valeurs consensuelles et nous appuyer sur les bases communes à tous les États Membres.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante de Malte.

M^me^ Frazier (Malte) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier les Émirats arabes unis d'avoir convoqué le débat public d'aujourd'hui. Malte s'associe aux déclarations qui seront prononcées au nom de l'Union européenne et du Groupe des Amis des femmes et de la paix et de la sécurité, et souhaite faire quelques observations supplémentaires à titre national.

D'emblée, nous voudrions exprimer notre pleine solidarité avec l'Ukraine et son peuple durant cette période sombre et nous condamnons les pertes en vies humaines et les souffrances humaines causées par l'agression non provoquée de la Russie, qui expose également les femmes et les filles à un risque accru de violence sexuelle et fondée sur le genre. Malte se félicite des actions entreprises par les organisations de femmes et d'autres représentants de la société civile pour appuyer les efforts humanitaires et se fait l'écho de l'appel lancé par la Directrice exécutive d'ONU-Femmes pour assurer la participation pleine et véritable des femmes, sur un pied d'égalité avec les hommes, aux processus de prise de décisions et aux interventions humanitaires, notamment des représentantes de la société civile.

La Journée internationale de la femme ne devrait pas être une journée symbolique : elle devrait être notre façon de vivre. Les hommes et les femmes peuvent faire beaucoup plus pour promouvoir la cause des femmes que de se contenter de célébrer cette journée. Malte est convaincue que l'inclusion des femmes dans

les processus de paix et de sécurité donne de meilleurs résultats. La présence des femmes à la table de la paix renforce la responsabilisation en matière de mise en œuvre. La participation des femmes conduit également à une paix plus durable et est essentielle pour faire face aux effets disproportionnés des conflits sur les femmes et les filles dans toute leur diversité.

Comme on le constate non seulement en Ukraine, mais également en Afghanistan, en Syrie, en Éthiopie et au Myanmar, les femmes sont aussi souvent les plus touchées par les crises résultant des conflits et subissent des conséquences plus graves des ravages causés par les conflits, notamment des formes multiples et croisées de discrimination et l'augmentation de cas de discrimination et de violence fondées sur le genre. Dans une large mesure, elles sont toujours exclues des processus de paix même s'il est abondamment prouvé que la participation des femmes aux activités de consolidation de la paix et de médiation conduit à une paix plus durable et plus positive.

De son côté, Malte reconnaît le rôle essentiel que les femmes ont joué et jouent dans la riposte face à la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et l'importance d'une prise de décision inclusive pour des réponses durables et efficaces, ainsi que les conséquences socioéconomiques différenciées de la pandémie sur les femmes. À cet égard, nous demandons que l'on mette davantage l'accent sur l'acquisition par les femmes de compétences leur permettant de trouver un emploi rémunéré et de participer plus activement à la vie de leur société. La modification des lois dans les communautés qui ne permettent pas encore aux femmes d'hériter et de posséder des terres serait également un pas dans la bonne direction.

Enfin, nous encourageons les efforts visant à garantir la participation pleine et véritable des femmes, sur un pied d'égalité avec les hommes, à tous les aspects des processus de paix et de leur mise en œuvre. Il s'agit d'une priorité essentielle pour Malte qui, en tant que promoteur d'un multilatéralisme efficace, place l'égalité des sexes, l'autonomisation des femmes et la mise en œuvre du programme pour les femmes et la paix et la sécurité au centre de ses partenariats avec des acteurs multilatéraux et régionaux.

Des progrès importants ont été réalisés depuis l'adoption de la résolution 1325 (2000), et nous continuons à insister sur le fait que les quatre piliers du programme pour les femmes et la paix et la sécurité ne doivent pas être abordés séparément. Malte réaffirme le rôle important des femmes dans la prévention et le règlement des conflits et dans la consolidation de la paix et souligne l'importance de leur pleine participation, sur un pied d'égalité avec les hommes, à tous les efforts de maintien et de promotion de la paix et de la sécurité.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Maroc.

M. Hilale (Maroc) : Je voudrais remercier les Émirats arabes unis pour l'organisation de cet important débat ministériel, qui coïncide avec la journée clef du 8 mars. Je salue la présence parmi nous de S. E. M^me^ Almheiri, Ministre des changements climatiques et de l'environnement des Émirats arabes unis.

À l'occasion de la célébration de la Journée internationale des femmes, je voudrais rappeler le rôle primordial et la contribution fondamentale des femmes en matière de paix, de sécurité et de stabilité. En effet, les femmes sont et restent le noyau cellulaire nos sociétés. Assurer leur pleine et égale inclusion et participation économiques, sociales et politiques, tout en rehaussant leurs capacités et leadership reste le gage pour une résilience et une pérennisation de la paix durable.

Le débat d'aujourd'hui tombe à point nommé. En effet, alors que nous entamons la décennie d'action pour la mise en œuvre des objectifs de développement durable dans des circonstances difficiles en raison de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), il est urgent de redoubler d'efforts pour rectifier les écarts enregistrés en matière de mise en œuvre du programme pour les femmes et la paix et la sécurité et pour mobiliser des ressources adéquates afin d'assurer l'inclusion et la participation économiques effectives des femmes. Cela passe inéluctablement par une progression équilibrée sur les quatre piliers dudit programme. Dans ce cadre, le Royaume du Maroc a toujours été un ardent défenseur de l'exigence du développement socioéconomique pour assurer une consolidation pérenne de la paix, particulièrement en Afrique.

Le Royaume du Maroc souligne notamment que s'il est vrai qu'il ne saurait y avoir de paix sans développement, ni de développement sans paix, les femmes en restent les principales artisanes. Le Maroc croit fermement au pouvoir des partenariats pour assurer des financements efficaces et adéquats de la consolidation de la paix a l'échelle mondiale. Il insiste également sur la nécessité de tirer parti de tous les leviers de coopération internationale, en l'occurrence

la coopération Nord-Sud, la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire, l'objectif étant d'aboutir à des synergies gagnantes et ce, dans le plein respect des notions de l'appropriation et de leadership nationaux.

En effet, des partenariats réussis, tant avec le secteur privé qu'avec la société civile et les jeunes, agissent comme de véritables mesures de maintien et de pérennisation de la paix, car ils aident à combler des lacunes critiques et à prévenir la reprise des conflits. Les prémices de la contribution du secteur privé à la consolidation de la paix sont essentielles, en particulier en Afrique, où il existe des jeunes femmes et des jeunes hommes entrepreneurs dynamiques, qui œuvrent la main dans la main pour apporter une contribution pacifique, significative et durable à la paix et à la stabilité de leur continent. Cette réalité est d'autant plus importante dans la mesure où les entreprises locales sont gérées par des femmes, dans différents secteurs vitaux, qui contribuent à construire la paix au quotidien. Dans les pays en développement, le secteur privé génère également 90 % des emplois, finance 60 % de tous les investissements et fournit plus de 80 % des recettes publiques. C'est dire le rôle central des femmes dans la vie économique de nos sociétés.

Qu'il me soit permis, pour conclure, de faire trois observations. Premièrement, nous devons essayer d'établir un état des lieux de la mise en œuvre de la résolution 1325 (2000), particulièrement en ce qui concerne le paysage actuel de l'inclusion et de la participation économiques des femmes, et ce, plus de 20 ans après l'adoption de cette résolution.

Deuxièmement, dans le cadre d'un tel examen, des marqueurs clairs et précis devraient être établis afin d'évaluer les causes profondes des écarts et tracer les progrès réalisés pour combler le fossé entre l'inclusion et la participation économiques des femmes dans les situations de conflit et de post-conflit. Ces marqueurs devraient faire l'objet d'un suivi périodique, dont les rapports annuels du Secrétaire général pourraient faire état à travers le partage de vues des États Membres.

Troisièmement, dans le contexte actuel de relève de la maladie à coronavirus (COVID-19), il serait opportun d'examiner les meilleurs moyens de mettre à profit, dans des situations de consolidation de la paix, les différentes initiatives onusiennes existantes en matière de promotion et de participation économique des femmes.

Enfin, le Royaume du Maroc estime que le contexte mondial actuel est largement mûr pour véritablement changer la donne, en particulier en tirant parti du récent rapport du Secrétaire général, *Notre Programme commun* (A/75/982). En effet, être en mesure d'assurer la pleine inclusion et l'entière participation économiques des femmes pour libérer tout leur potentiel en matière de prévention des conflits et de pérennisation de la paix crée nécessairement, je dirais même impérativement, les conditions idoines pour une résilience et une paix durable.

Je présente mes vives félicitations une fois encore à toutes les femmes du monde à l'occasion de la Journée internationale qui leur est consacrée.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante de la Suisse.

M^me^ Baeriswyl (Suisse) : Alors que nous célébrons aujourd'hui la Journée internationale des femmes, je fais cette déclaration avec un profond chagrin au cœur, en pensant à toutes les femmes qui, aujourd'hui même, sont en fuite, menacées de froid, de faim, de guerre et de violence, en Afghanistan, en Ukraine, au Myanmar ou ailleurs.

Et pourtant, les femmes sont des actrices, forces motrices indispensables à la paix et, bien qu'elles paient un prix beaucoup trop élevé, ne doivent pas être confinées au rôle de potentielles victimes de conflit. Par sa résolution 1889 (2009), adoptée sous la présidence vietnamienne, le Conseil de sécurité a été visionnaire en 2009 en mettant un accent décisif sur le rôle des femmes dans la reconstruction. La participation pleine, égale et significative des femmes à l'aide d'urgence, à la reconstruction et à la consolidation de la paix reste fondamentale à ce jour.

Nous remercions les Émirats arabes unis pour l'organisation de ce débat et les intervenantes pour leurs contributions très précieuses. À maintes reprises durant ma vie professionnelle, j'ai eu l'occasion de rencontrer des femmes entrepreneures, bâtisseuses de ponts impressionnantes, au Mozambique, en Égypte, au Népal ou dans mon propre pays. Quand je leur demandais quel était le principal obstacle à leur pleine participation aux processus politiques ou de consolidation de la paix, leurs réponses étaient aussi diverses que mes interlocutrices. Cependant, à de multiples occasions, les réponses étaient étonnamment courtes et claires : la pauvreté.

Est-ce surprenant ? Non. L'autonomisation économique est un moteur important pour augmenter

la participation des femmes aux processus de paix. Ce n'est que grâce à une certaine indépendance économique que nous pouvons réaliser pleinement notre potentiel de créativité, efficacité et réseautage pour la paix.

Qu'il me soit permis de mettre en exergue trois points. Premièrement, le plan d'action national de la Suisse souligne l'autonomisation économique comme un facteur important à la participation effective des femmes aux processus politiques et de paix. Nous invitons tous les pays à développer leur plan d'action national et à y mettre un accent sur l'autonomisation économique. Celle-ci doit se faire dans le respect des droits humains et fondamentaux, car ils sont universels, indivisibles et interdépendants.

Deuxièmement, renforcer la position socioéconomique des femmes est un sujet clef de la coopération suisse. Nous soutenons par exemple des femmes gérant de petites et moyens entreprises dans beaucoup de régions du monde. Améliorer la position socioéconomique des femmes dans leur communauté élargit leur marge de manœuvre en faveur d'un engagement social et politique.

Troisièmement, nous saluons la priorité accordée par le Fonds pour la consolidation de la paix de l'ONU au financement d'initiatives favorisant l'autonomisation des femmes. La Suisse soutient ce fonds depuis des années. Nous sommes également signataires du Pacte sur les femmes, la paix et la sécurité et l'action humanitaire. Ce pacte auquel peuvent se joindre comme partenaires les institutions académiques et le secteur privé est un bon exemple d'un multilatéralisme moderne et efficace.

En parallèle des plans d'action nationaux, du rôle de la coopération internationale et de l'action de l'ONU, quel est le rôle du Conseil et que peut-il concrètement faire ? Beaucoup ! Pour améliorer les partenariats, sujet de ce débat, il doit promouvoir les réseaux. Il peut le faire lors de visites sur le terrain en rencontrant des actrices de la paix. Il peut également les inviter à informer le Conseil. Et il peut davantage coopérer avec des organisations régionales, les institutions financières internationales et la société civile.

Notre engagement en faveur du programme pour les femmes et la paix et la sécurité doit en même temps être un engagement en faveur du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Les synergies entre le Conseil de sécurité et le Conseil économique et social ainsi qu'avec la Commission de consolidation de la paix doivent être intensifiés.

La Suisse va poursuivre son engagement en faveur de la pleine mise en œuvre de ce programme. Candidate au Conseil de sécurité, mon pays s'efforce de continuer à être un plus pour la paix en même temps qu'un plus pour le développement durable.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Japon.

M. Ishikane (Japon) (*parle en anglais*) : Je remercie les Émirats arabes unis d'avoir organisé l'important débat de ce jour sur les femmes et la paix et la sécurité, en mettant l'accent sur l'inclusion et la participation économiques des femmes. Je remercie de leurs exposés M^me^ Sima Bahous, M^me^ Kristalina Georgieva et la représentante de la société civile.

Avant toute chose, je tiens à exprimer notre vive inquiétude face à la détérioration de la situation humanitaire en Ukraine et alentour, notamment les conséquences catastrophiques de l'agression russe sur les femmes et les filles. Tout en nourrissant l'espoir que le statu quo d'avant la guerre sera rapidement rétabli en Ukraine, nous devons garder à l'esprit que survivre à une crise n'est que la partie émergée de l'iceberg du vaste programme pour les femmes et la paix et la sécurité.

Les femmes doivent être au cœur de tous nos efforts d'édification de sociétés pacifiques et résilientes, à même de régler les problèmes par des moyens pacifiques et à l'abri de toute tentation de changer le statu quo par la force. La participation des femmes est essentielle à la prévention des conflits, qui nécessite des mesures à long terme, globales et adaptées au contexte, notamment l'autonomisation et le renforcement adéquat des institutions dans le cadre d'un partenariat efficace entre les parties prenantes.

Pour mieux expliquer ce que j'entends par là, j'aimerais donner un exemple concret. Le Japon a récemment financé un projet mené par ONU-Femmes dans la région du lac Tchad, visant à autonomiser les femmes touchées par le conflit violent déclenché par Boko Haram. ONU-Femmes a noué un partenariat avec l'association Sasakawa Africa, une organisation de la société civile japonaise qui soutient les petits exploitants agricoles en Afrique depuis plus de 30 ans. Dans le cadre de ce projet, en collaboration avec les autorités locales du Cameroun et du Nigéria, Sasakawa a formé des agricultrices à l'agriculture intelligente face au climat et leur a prodigué des compétences en matière de commercialisation génératrices de revenus, afin de garantir leur autonomie économique. Pour être couronné

de succès, ce projet devait conjuguer les compétences d'ONU-Femmes, des organisations de la société civile et des autorités locales, et bénéficier de leur appui.

Un partenariat efficace suppose une complémentarité efficace, et la première étape pour établir de telles relations complémentaires est d'améliorer le partage d'informations et d'accroître les interactions entre les différentes parties prenantes – organisations de la société civile, établissements universitaires, secteur privé, et bien sûr, gouvernements et entités des Nations Unies – en particulier dans les contextes de conflit. Le Pacte sur les femmes, la paix et la sécurité et l'action humanitaire, dont le Japon est signataire, pourrait servir de plateforme utile pour renforcer la coopération dans le cadre de partenariats multipartites.

Il faut de toute urgence que les différents partenaires publics et privés prennent des mesures concrètes pour appuyer durablement les initiatives locales tenant compte des questions de genre. Le Japon est déterminé à apporter sa pierre à l'édifice.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Canada.

M. Rae (Canada) (*parle en anglais*) : J'ai le plaisir de m'exprimer au nom des 56 États membres du Groupe des Amis des femmes et de la paix et de la sécurité.

À l'occasion de la Journée internationale des femmes, nous exprimons notre solidarité avec toutes les artisanes de la paix, défenseuses des droits humains et militantes pour l'égalité des genres qui œuvrent sans relâche à la consolidation de la paix, à la défense des droits et à la mise en œuvre du programme pour les femmes et la paix et la sécurité. Nous les entendons. Nous demandons à tous les États Membres de protéger et de promouvoir les droits des femmes et des filles partout dans le monde. Nous appelons également tous les États Membres et les partenaires à garantir la participation pleine, égale et véritable des femmes aux processus de prise de décision en matière de paix, de politique et de sécurité à tous les niveaux, conformément à la résolution 1325 (2000) et aux résolutions ultérieures.

Nous sommes pleinement solidaires de toutes les femmes et filles ukrainiennes et déplorons les pertes en vies humaines et les souffrances humaines causées par la situation découlant de l'agression commise par la Fédération de Russie. Nous sommes vivement préoccupés par les effets différenciés de la violence sur les femmes et les filles en Ukraine, dont beaucoup ont été déplacées ou contraintes de se réfugier dans les pays voisins. On dénombre à ce jour 2 millions de personnes dans cette situation, et ce n'est pas terminé. La situation actuelle expose les femmes et les filles à un risque accru de violence sexuelle et fondée sur le genre. Nous devons tenir compte des questions de genre dans la fourniture de l'aide humanitaire et veiller à ce que les besoins des femmes soient pleinement pris en compte et que tous leurs droits soient protégés et respectés.

Il apparaît clairement que les femmes se heurtent à des obstacles persistants en matière d'autonomisation et de sécurité économiques, en particulier en période de crise. Il s'agit là d'un grave problème de droits humains qui entrave la participation des femmes aux processus de paix et à la vie publique. Dans les pays touchés par des conflits comme l'Afghanistan, la Syrie et le Yémen, il existe des écarts importants entre les genres sur le marché du travail, les femmes étant moins susceptibles d'exercer une activité rémunérée et ayant un accès limité aux systèmes de protection sociale et aux services publics. L'inclusion financière et numérique des femmes est également toujours plus faible dans ces pays. Cette situation est exacerbée par les conséquences disproportionnées de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) sur les femmes.

Nous encourageons les États Membres à accroître leur appui aux initiatives fondées sur les droits humains qui promeuvent l'égalité des genres et l'autonomisation et la sécurité économiques des femmes. Cela passe par un appui à la société civile et aux organisations dirigées par des femmes, ainsi qu'aux États Membres, afin d'améliorer l'accès sûr et équitable des femmes et des filles à un enseignement de qualité, à la formation et au renforcement des capacités.

Nous encourageons le Conseil de sécurité à prendre en compte, lorsqu'il examine des situations de conflit ou d'après-conflit, l'importance de l'inclusion économique des femmes, non seulement pour les femmes elles-mêmes, mais aussi pour leur famille, leur communauté et la sécurité et le bien-être économiques de leur pays. Cela est essentiel pour favoriser une participation véritable des femmes, une paix durable et le relèvement économique dans les situations d'après-conflit. Nous encourageons également le Conseil à approfondir sa coopération avec les autres entités des Nations Unies, ainsi qu'avec les organisations régionales et sous-régionales, afin de mieux promouvoir l'inclusion économique des femmes dans les situations fragiles de conflit ou d'après-conflit.

Nous sommes conscients du rôle que le secteur privé peut jouer dans le renforcement de la participation économique des femmes. Nous préconisons l'intensification de la coopération entre tous les partenaires et prenons acte d'un certain nombre d'initiatives multipartites, notamment le Forum Génération Égalité et le Pacte sur les femmes, la paix et la sécurité et l'action humanitaire.

Nous devons nous rappeler, aujourd'hui et chaque jour, qu'il nous incombe de suivre une approche fondée sur les droits humains et de mettre pleinement en œuvre le programme pour les femmes et la paix et la sécurité au profit des femmes et des filles du monde entier. Nous devons tout mettre en œuvre pour garantir leur participation pleine, égale et véritable et les protéger en toutes circonstances de la violence sexuelle et fondée sur le genre.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante de la Grèce.

M^me^ Theofili (Grèce) (*parle en anglais*) : Je souhaite à toutes les personnes ici présentes une bonne Journée internationale des femmes.

Cette année, l'heure n'est pas à la célébration. La situation actuelle en Ukraine constitue le défi le plus grave pour la règle du droit international au XXI^e^ siècle. Nous devons saisir cette occasion pour réaffirmer notre plein appui à l'Ukraine et à son peuple. Les Ukrainiennes font montre de résilience et de courage.

Les activités de secours et de relèvement au lendemain d'un conflit ou de violences liées à un conflit sont des vecteurs de changements susceptibles de promouvoir l'inclusion et la participation économiques des femmes, sur un pied d'égalité avec les hommes. Dans cette optique, l'accent mis sur l'autonomisation économique des femmes dans le cadre de la reconstruction après un conflit permet non seulement d'éviter de nouveaux conflits et violences, mais aussi d'ouvrir la voie à la stabilité économique, à la croissance et à une paix durable.

Néanmoins, le rôle bénéfique joué par les femmes dans les activités de secours et de relèvement économique après un conflit est sous-estimé en raison de la persistance de stéréotypes de genre, ainsi que de normes et de pratiques discriminatoires. Dans le même temps, de graves menaces, telles que la précarité, la violence fondée sur le genre, les changements climatiques et les pandémies, pèsent de manière disproportionnée sur la sécurité des femmes et des filles dans les zones touchées par des conflits, ce qui entrave leur inclusion et leur participation, sur un pied d'égalité avec les hommes, à la prise de décisions.

À cet égard, la mise en œuvre intégrale du programme pour les femmes et la paix et la sécurité et de ses quatre piliers revêt la plus haute importance, car elle prévoit une approche holistique tenant compte des questions de genre dans la prévention des conflits et les activités de secours et de relèvement. Ce processus suppose de renforcer les partenariats avec le secteur public, les organisations de la société civile, les femmes locales et les défenseurs des droits humains, notamment les journalistes et, surtout, les femmes journalistes. Par conséquent, l'intégration des questions relatives à l'égalité des genres et à l'autonomisation des femmes dans les travaux de l'ONU en matière de prévention des conflits nécessite des réformes politiques et économiques tenant compte des questions de genre et visant à garantir une participation égale des femmes à la gouvernance.

La Grèce met l'accent sur le renforcement de l'inclusion et de la participation économomiques des femmes afin de favoriser leur autonomisation générale et d'accélérer l'instauration d'une véritable égalité des genres. Les plans d'action nationaux de mon pays sur l'égalité des genres et les femmes et la paix et la sécurité en témoignent. En outre, le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et le Pacte sur les femmes, la paix et la sécurité et l'action humanitaire sont des outils précieux à cet égard.

Enfin, je voudrais souligner qu'une véritable égalité des genres et l'autonomisation des femmes, notamment sur le plan économique, sont incontestablement des questions relevant des droits humains. Elles doivent nous concerner tous, car il s'agit d'un impératif à la fois de sécurité et de développement pour bâtir des sociétés pacifiques, résilientes et inclusives.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Jordanie.

M. Hmoud (Jordanie) (*parle en anglais*) : Nous célébrons aujourd'hui toutes les femmes et les filles, leurs réalisations, leurs contributions, leur esprit de résilience et leur détermination à rendre le monde meilleur. Je souhaite à toutes une bonne Journée internationale des femmes.

Je tiens à féliciter les Émirats arabes unis de leur accession à la présidence du Conseil de sécurité pour ce mois et à les remercier d'avoir organisé la présente

séance, qui tombe à point nommé, pour discuter du programme pour les femmes et la paix et la sécurité. Je remercie aussi les intervenantes de leurs précieuses contributions au débat.

Vingt et un ans après l'adoption de la résolution 1325 (2000), les femmes continuent de se heurter à des obstacles qui les empêchent de participer pleinement, activement et véritablement à l'économie. Des études ont montré qu'améliorer l'autonomie économique des femmes entraînait des avantages directs pour les femmes et pour leurs communautés, faisant ainsi avancer la roue de la croissance économique, et que la faible participation des femmes aux marchés officiels du travail freinait la croissance économique et la réduction de la pauvreté.

D'après les chiffres, les femmes ne représenteraient que 21 % de la main-d'œuvre et ne contribueraient qu'à hauteur de 18 % au produit intérieur brut global de la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord. L'une des conséquences socioéconomiques de la maladie à coronavirus (COVID-19) est que l'emploi des femmes dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord a chuté de 4,1 %, contre 1,8 % pour les hommes.

La Jordanie, qui est déterminé à faire avancer le programme pour les femmes et la paix et la sécurité et à changer le statu quo, a adopté un plan d'action quinquennal pour l'autonomisation économique des femmes, qui vise à porter la part des femmes dans la population active à 24 % d'ici à 2025. En outre, nos engagements en faveur de la mise en œuvre effective de la résolution 1325 (2000) ont conduit à l'introduction d'une série d'amendements concernant plusieurs lois et règlements jordaniens, qui visent à renforcer et accroître la participation des femmes à la prise de décision économique et au marché du travail, à éliminer la discrimination salariale et à promouvoir la flexibilité du travail.

Les plans d'action nationaux sont des outils essentiels pour faire progresser les réponses nationales. Par notre plan d'action national 2018-2021 et notre stratégie nationale pour les femmes 2020-2025, nous affirmons notre volonté de parvenir à une participation réelle des femmes. En outre, ces plans favorisent une culture au sein de la communauté qui reconnaisse les besoins des femmes et l'importance de l'égalité des sexes, de la lutte contre la stigmatisation sociale, de la création d'un environnement volontairement favorable à l'autonomisation économique des femmes, de leur accès à l'entrepreneuriat et à la finance, en mettant l'accent sur les services axés sur la technologie. Ils envisagent également les mesures à prendre pour inciter davantage de Jordaniennes dans les zones rurales à occuper un emploi dans le secteur agricole. La Jordanie est un des pays accueillant le plus grand nombre de réfugiés palestiniens et syriens au monde, et notre plan d'action national s'adresse aussi aux femmes réfugiées, qui en bénéficient directement ainsi que des stratégies qui l'accompagnent.

Pour conclure, les écarts se réduisent et les différences s'estompent s'agissant de l'autonomisation économique des femmes. Il est temps de mener le combat qui s'impose en faveur de nos principes et de nos valeurs afin de leur donner force de loi et de parvenir à la pleine mise en œuvre des objectifs de développement durable, en plaçant l'autonomisation des femmes au centre de nos efforts.

Le Président (*parle en anglais*) : Il reste un certain nombre d'orateurs et d'oratrices sur la liste pour la présente séance. Je me propose, avec l'assentiment des membres du Conseil, de suspendre la séance jusqu'à 15 heures.

La séance est suspendue à 12 h 25.